

STÉPHANIE DO

votre députée

10ème circonscription de Seine-et-Marne

(Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, et Vaires-sur-Marne)

LETTRE PARLEMENTAIRE

Mai 2021

SOMMAIRE

Lettre de la Députée 3.

Bilan en quelques chiffres 4.

En circonscription 4.

Au niveau national 5.

Votre députée dans les médias 7.

Mes engagements 12.

Mes actions durant la crise sanitaire 25.

Actions législatives à l'Assemblée nationale 25.

Logement 27.

Environnement 30.

Jeunesse 32.

Sécurité 34.

Egalité et Droit des femmes 36.

Actions en circonscription 37.

Ecole 44.

Emploi 47.

Soutenir nos jeunes 51.

Logement 54.

Cadre de vie 58.

Associations 59.

Dotations 61.

Santé 65.

Les perspectives de sortie de crise 69.

LETTRE DE LA DEPUTEE

Chère Madame, Cher Monsieur, Mes chers amis,

Depuis 2017, j'ai à la fois l'honneur et la fierté de vous représenter en tant que députée de la 10ème circonscription de Seine-et-Marne. Ma reconnaissance à votre égard est immense puisque en m'accordant vos voix, vous avez placé en moi vos espoirs d'amélioration de votre vie quotidienne. Sachez que je suis bien consciente de la responsabilité qui est la mienne. Chaque jour, je m'efforce de mériter votre confiance. Depuis mon élection, je porte haut et fort les valeurs et les convictions pour lesquelles vous m'avez élue et j'agis, toujours, en gardant à l'esprit la défense de vos intérêts.

Alors que j'entame la dernière année de mon mandat, je tiens à vous adresser cette cinquième lettre parlementaire qui souligne une nouvelle fois l'engagement qui est le mien depuis que vous m'avez accordé votre confiance : celui de vous rendre compte chaque année de l'ensemble de mon travail effectué, à votre service. C'est aussi l'occasion pour moi de vous remercier de votre confiance, et de dresser toutes les actions que j'ai menées avec mon équipe.

Le fondement de mon action reste immuable depuis 2017 : relayer vos préoccupations afin de faire le lien entre le local et le national, trait d'union primordial pour une politique efficace, exemplaire et co-constructive. Dans cette optique, j'ai pris soin de répondre à chacune de vos sollicitions afin de vous aider au quotidien. C'est ainsi que depuis juin 2017, j'ai reçu des milliers de concitoyens au sein de ma permanence de Chelles ou à mon bureau à l'Assemblée nationale. Ce sont plus de 5000 mails et courriers que vous m'avez adressés et que nous avons immédiatement traités. Mais au-delà de ces chiffres, je tiens à souligner combien apporter de l'aide à chacun d'entre vous m'a enrichi, tant sur le plan professionnel que personnel.

Face à l'année éprouvante qu'a été 2020, je suis restée fidèle à mes convictions et constante dans mes engagements. Mes actions ont continué, plus que jamais, à être guidées par la volonté de résoudre vos problèmes et d'améliorer votre quotidien. Elles ont également été guidées par la volonté de proposer une politique progressiste, écologique et sociale tout en veillant au bon fonctionnement de notre démocratie.

Cette lettre que vous tenez entre vos mains synthétise mon action au cours de l'année écoulée.Vous y trouverez l'essentiel de mes travaux à l'Assemblée nationale, en circonscription, mais également des initiatives que j'ai prises, souvent grâce à nos échanges, qui m'ont permis d'appréhender de nouveaux aspects, nécessitant sur votre demande une implication de ma part, de votre quotidien.

Mon engagement à vos côtés reste total et inconditionnel. Mon équipe et moi-même répondons à toutes vos sollicitations. Pour cela, je vous invite en cas de besoin ou pour toute question à m'adresser un mail à stephanie.do@assemblee-nationale.fr.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Fidèlement,
Votre députée,

Stéphanie DO

Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis le début de la législature actuelle, je me suis efforcée, aux côtés de mes collègues députés et du Gouvernement, de faire de mon mieux afin d'améliorer votre quotidien.

J'aimerai vous partager quelques chiffres, en ce mois d'avril 2021, qui témoignent non seulement de mon investissement auprès de vous, citoyens de la 10ème circonscription de Seine-et-Marne, mais également de la dynamique que nous avons impulsé à l'échelle du pays. Ils offrent d'après moi une bonne vue d'ensemble du travail que mes collègues et moi-même avons accompli au niveau national, mais aussi de mon travail sur notre circonscription.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les chiffres nationaux sur le site du Gouvernement à travers le baromètre des résultats de l'action publique.

En circonscription

- Mails et courriers des habitants de la 10ème circonscription traités : **5 285**
- Auditions menées dans le cadre de mes travaux de rapporteure : **68**
- Questions posées aux ministres ayant obtenues des réponses : **210**
- Rendez-vous avec les habitants de la 10ème circonscription : **1 500**

Mes amendements déposés ou co-signés sur les projets de loi

- Amendements déposés en mon nom propre : **328**
- Amendements déposés et adoptés en mon nom propre : **35**
- Amendements co-signés et déposés par mes collègues : **1874**
- Amendements co-signés et adoptés : **808**

BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

Au niveau national

- Nombre de personnes sorties de la rue ou de l'hébergement généraliste depuis 2018 par le plan « logement d'abord » : **125 211 personnes**

- Nombre d'heures de patrouille sur voie publique en 2020 venues renforcer au quotidien la sécurité près de chez vous : **74 516 117 heures**

- Nombre d'élèves dont la classe a été dédoublée de CP ou CE1 en REP et REP+ en 2020 pour réduire les inégalités scolaires : **30 000 élèves**

- **80%** des Français ne paient plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale pour renforcer le pouvoir d'achat des Français

- Nombre de personnes en situation de handicap qui se sont vu attribuer l'allocation adulte handicapé : **77 000 personnes**

- Primes à la conversion et bonus écologiques pour véhicules propres attribués par l'État depuis 2018 : **1 000 000**

- Montant de l'investissement pour l'avenir des jeunes dans le plan "1 jeune, 1 solution" (emploi et formation) : **6,5 milliards d'euro**s

- Nombre de protection demandées en 2020. Le Gouvernement s'engage pour protéger les femmes : **5 983 protections demandées**

- Nombre d'espaces France Services labellisés sur tout le territoire national pour garantir les mêmes services publics partout en France : **1 123 espaces**

BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

- Taux de déploiement de la fibre d'ici à 2022 pour assurer une bonne couverture en internet fixe et en téléphonie mobile pour tous les Français : **80%**

- Nombre de lycéens inscrits en 2020 sur Parcoursup (98,3 % ont confirmé au moins un vœu) : **658 000 lycéens**

- Nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire à la rentrée 2020 : **385 000 enfants**

- Nombre de classes ne dépassant pas 24 élèves en grande section, CP et CE1 à la rentrée 2022 : **100% de l'objectif a été atteint**

- Amendes forfaitaires délictuelles dressées en octobre 2020 pour lutter contre le trafic de stupéfiants : **16 166 amendes forfaitaires**

- Le congé paternité passera à **28 jours**, le 1er juillet 2021, une nouvelle avancée pour mieux accompagner les premiers jours de l'enfant

- Nombre de maisons de santé pluri-professionnelles d'ici à 2022 : **2 000 maisons**

- Contrats d'apprentissage en 2022 (15 % de plus depuis le lancement de la réforme) : **450 000 contrats**

- Nombre de métropoles qui, en 2021, auront mis en place des zones à faibles émissions : **10 métropoles**

- Proportion des plastiques qui pourront être recyclés d'ici à 2025 : **100%**

- Kms de pistes cyclables et voies vertes déployées : **46 804 kms**

VOTRE DEPUTEE DANS LES MEDIAS

Afin de vous informer au quotidien de mon action, je m'efforce de relayer celle-ci dans les médias. Vous trouverez dans ces pages des coupures de presse qui racontent les résultats de mon travail depuis janvier 2020 à travers différentes actions que j'ai pu mener.

IMMIGRATION

Mon rapport sur l'évaluation des coûts et bénéfices de l'immigration en matière économique et sociale : 4 articles presse (le Monde, le Figaro, la Croix, et les 20 minutes), la chaîne de télévision LCI et la radio RFI « éco d'ici éco d'ailleurs ».


Economie

Économie Entreprises Conso Entrepreneurs Décideurs Bourse Méd

L'immigration a un impact neutre sur la croissance et l'emploi, selon un rapport parlementaire

Le faible niveau de qualification des nouveaux arrivants handicape la croissance sur le long terme, expliquent cependant les députés Pierre-Henri Dumont (LR) et Stéphanie Do (LREM).


Le Monde ACTUALITÉS ÉCONOMIE VIDÉOS OPINIONS CULTURE M LE MAG SERVICES

SOCIÉTÉ · IMMIGRATION ET DIVERSITÉ Partage

Un rapport parlementaire souligne l'effet neutre de l'immigration sur l'économie

Les deux députés auteurs du rapport rappellent l'impact marginal des immigrés sur les comptes publics. Et encouragent la dynamisation de l'immigration de travail.

Par Julia Pascual · Publié le 23 janvier 2020 à 12h09




Intervention sur l'émission « Eco d'ici éco d'ailleurs » de RFI sur l'immigration

14 Fév 2020 / Stéphanie Do / Activités parlementaires

→ ÉCO D'ICI ÉCO D'AILLEURS

L'immigration en France: un bénéfice économique

Publié le : 14/02/2020 - 19:50

Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

VOTRE DEPUTEE DANS LES MEDIAS

ACTIONS PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT

Mes interventions liées à la Covid-19 pendant le premier confinement : 3 articles de presse du journal local « lemagjournal77 » et un passage sur la chaîne de télévision BFM Paris.









LOGEMENT ET MISE A L'ABRI DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Mon rapport budgétaire pour le projet de loi de finances 2021 sur le logement : deux articles de presse (Immo Week et le Figaro), la radio Immo et deux déplacements avec les ministres en Seine et Marne.



Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

VOTRE DEPUTEE DANS LES MEDIAS


IMMO WEEK
NEWS & CONNEXIONS IMMOBILIÈRES

LOGEMENT ACTEURS TRANSACTIONS MÉDIATHÈQUE LES PIERRES D'OR LES TROPHÉES LOGEMENT & TERRITOIRES

RETOUR ACCUEIL > LOGEMENT > ACTUALITÉS > PLF 2021 : LA DÉPUTÉE STÉPHANIE DO REMET SON...

PLF 2021 : la députée Stéphanie Do remet son rapport sur le logement


J'ai participé à l'émission « rencontre avec un élu » sur Radio Immo

26 Nov 2020 / Stéphanie Do / Activités parlementaires

radio.imm


Le Parisien

Île-de-France & Oise, Seine-et-Marne

Meaux : contre les violences faites aux femmes, la ministre Elisabeth Moreno ne «lâchera rien»

La ministre déléguée à l'Egalité des femmes et des hommes a visité les locaux de l'association «SOS Femmes 77», ce jeudi soir à Meaux (Seine-et-Marne).


Économie

Conso Entrepreneurs Décideurs Bourse Médias Tech Immobilier

HLM: 100 millions d'euros de loyers impayés à cause du Covid-19

INFO LE FIGARO - Les impayés ont fortement progressé dans le parc social, selon un rapport parlementaire. Le gouvernement va créer un observatoire.

Par **Jorge Carasso**

Publié le 05/11/2020 à 20:17, mis à jour le 05/11/2020 à 22:01

VOTRE DEPUTEE DANS LES MEDIAS

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-VALLEE DE LA MARNE

Mon soutien apporté au dossier concernant la demande de rééchelonnement de l'emprunt de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne (PVM) d'un montant de 29 251 551, 39 euros.



Magjournal 77

CCI SEINE-ET-MARNE

ACCUEIL | VIE LOCALE | FAITS DIVERS | LES COMMUNIQUÉS | LE COIN MAG | POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Paris-Vallée de la Marne ► La députée Stéphanie Do a permis la suspension des annuités d'emprunt de la communauté d'agglomération

Écrit par Rédaction vendredi, 26/03/2021

VOTRE DEPUTEE DANS LES MEDIAS

ACTION DANS LES AUTRES DOMAINES

J'ai pu également intervenir sur d'autres problématiques, dans des domaines très variés. J'ai ainsi apporté mon soutien aux exploitants agricoles, au collège du Segrais, à Conforama, ou encore aux pompiers de la circonscription ainsi qu'aux écoles.











Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

MES ENGAGEMENTS

Lors de la campagne législative de 2017, je me suis engagée à respecter plusieurs mesures qui ont constitué par la suite le fil rouge de mon mandat. Cette feuille de route reste d'autant plus essentielle que les problématiques qu'elle soulève se sont aggravées fortement avec la pandémie de la Covid-19 que nous traversons.

Je vous ai adressé mon bilan de mi-mandat en janvier 2020. Aujourd'hui, mes engagements pris auprès de vous ont tous été réalisés. Ces engagements se reflètent à travers les projets de loi et l'entièreté du travail législatif que j'ai mené à l'hémicycle depuis 2017.

Vous pouvez consulter les détails de mes actions menées dans mes anciennes lettres parlementaires disponibles sur mon site internet. De manière générale, toutes mes activités sont détaillées sur mon site internet (https://www.stephaniedo.fr) et sur ma page Facebook (https://www.facebook.com/StephanieDo2017) depuis 2017.

Ainsi, vous trouverez sur les pages suivantes les engagements de la campagne législative de 2017, engagements qui ont tous été réalisés à ce jour.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°1 « Une grande loi de moralisation de la vie publique » :

La mise en œuvre de la loi de Moralisation de la vie publique en 2018. Celle-ci contient des mesures fortes : la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) est désormais chargée de publier un avis sur l'évolution du patrimoine du président de la République entre le début et la fin de son mandat. De même, cette loi met en exergue l'interdiction pour les membres du Gouvernement, les parlementaires et les titulaires de fonctions exécutives locales d'employer des membres de leur famille proche. Enfin, les frais de mandat des parlementaires sont remboursés uniquement sur présentation de justificatifs et la réserve parlementaire est supprimée.

Engagement n°2 « Des mesures concrètes pour améliorer votre pouvoir d'achat » :

Nous pouvons citer par exemple la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers (à partir d'octobre 2018, puis en 2019 et 2020) ; la suppression ou baisse des cotisations sociales sur les revenus du travail (à partir d'octobre 2018) ; l'augmentation de la prime d'activité (à partir d'octobre 2018 et pour les années suivantes) ; la revalorisation du complément mode de garde (en novembre 2018) ; l'augmentation du minimum vieillesse (depuis avril 2018 puis en 2019 et 2020) ; le crédit d'impôts sur les services à la personne pour tous les Français (depuis 2018) ; la revalorisation de l'allocation adultes handicapés (en novembre 2018 et novembre 2019) ; les aides à la transition écologique (2018 et 2019), etc.

Engagement n°3 « Soutenir la formation professionnelle » :

La mesure phare est ici la mise en œuvre de la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel en 2019. De plus, nous pouvons mentionner l'actualisation de certains dispositifs existants comme le compte personnel de formation qui permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Le conseil en évolution professionnelle permet, lui, à tous ceux qui le souhaitent de se faire accompagner gratuitement sur leur projet professionnel. Enfin, une place prépondérante a été donnée à l'apprentissage dans les mesures engagées par le Gouvernement.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°4 « Offrir les mêmes chances pour tous nos enfants » :

La mise en œuvre de la loi pour une École de la confiance en 2019 est un acte fort. Parmi les mesures importantes, nous pouvons citer la lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge qui a permis d'abaisser l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans ; l'instauration d'une visite médicale à l'école dès 3 ans pour un meilleur suivi des enfants ou encore la création d'un grand service public de l'École inclusive, parmi tant d'autres.

Engagement n°5 « Réduire les inégalités entre les territoires, les villes et les quartiers » :

Le plan national 'Action cœur de ville' répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire. A ce jour, 222 collectivités sont bénéficiaires du plan national 'Action cœur de ville'. Ces villes sont sources de dynamisme économique, patrimonial, culturel et social, mais elles connaissent parfois des difficultés d'attractivité, de logements dégradés ou de vitalité commerciale. Pour répondre à ces problématiques, le ministère a lancé, en décembre 2017, le plan 'Action cœur de ville' pour revitaliser les villes moyennes dans tout le territoire métropolitain et ultramarin. Par ailleurs, plusieurs dispositifs ont été lancés :

- En matière d'« emploi, insertion et développement économiques » : face aux difficultés d'insertion professionnelle des habitants et des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, le Gouvernement a pris des mesures ciblées comme les emplois francs, les contrats de ville, le pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises, etc.

- En matière d'« éducation et loisirs pour tous » : l'accès à l'éducation constitue un facteur d'égalité des chances et de cohésion sociale pour les enfants et les jeunes vivant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) et au sein de territoires fragiles. Le Gouvernement a également pris des mesures ciblées comme les quartiers d'été 2020, les cités éducatives...

- En matière de sécurité : dans le but de remettre la République au cœur des quartiers de la politique de la ville, les plus exposés à la délinquance organisée et aux trafics, la police de sécurité du quotidien (PSQ) est déployée. En tout, 60 « quartiers de reconquête républicaine » sont concernés par ce dispositif. La commune de Noisiel a pu, par exemple, bénéficier de 10 policiers nationaux supplémentaires dans sa lutte contre la délinquance et la protection des citoyens. De plus, 6 policiers nationaux vont venir renforcer les effectifs du CSP de Villeparisis-Chelles dans le cadre de la création de 10 000 postes de policiers et gendarmes supplémentaires sur l'ensemble du quinquennat.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°6 « Accompagner la transformation de notre médecine de ville et de nos hôpitaux » :

La mise en œuvre de la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé « Ma santé 2022 » en 2019 fut une avancée majeure dans un domaine, nous le constatons plus que jamais aujourd'hui, vital pour notre société. Cette loi propose une vision d'ensemble et des réponses globales aux défis auxquels est confronté le système de santé français. Nous pouvons citer entre autres des mesures importantes comme la suppression du numerus clausus à la rentrée 2020 ou encore des stages d'au moins 6 mois en cabinets de ville ou en maison de santé dans les zones manquant de professionnels pour les futurs médecins généralistes. Le plan d'urgence pour l'hôpital public, présenté le 20 novembre 2019, prévoit sur trois ans 1,5 milliard d'euros d'investissements supplémentaires et une reprise par l'État de 10 milliards de dette. Des mesures massives et immédiates qui vont bénéficier à la transformation des établissements hospitaliers dans les territoires. En 2020, la signature des accords du Ségur de la santé consacre : 8,2 milliards d'euros à la revalorisation des métiers des établissements de santé et des EHPAD ; 19 milliards d'euros pour l'attractivité de l'hôpital public avec notamment des investissement dans le système de santé pour améliorer la prise en charge des patients et le quotidien des soignants ; 8,2 milliards d'euros par an pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des EHPAD et reconnaître l'engagement des soignants au service de la santé des Français.

Engagement n°7 « Améliorer les transports » :

La mise en œuvre de la loi 'Mobilités' a permis à l'Etat d'investir 3,4 milliards d'euros dans les transports en cinq ans (2017-2022), mais aussi de mettre en place le forfait mobilité durable, une aide jusqu'à 400 €/an pour aller au travail en covoiturage ou en vélo, et de faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap grâce à des mesures concrètes. L'objectif de neutralité carbone en 2050 a été inscrit dans la loi (avec pour objectif une baisse de - 37,5 % d'émissions de CO2 d'ici 2030 et l'interdiction de la vente de voitures utilisant des énergies fossiles carbonées d'ici 2040). Enfin, la prime à la conversion a été mise en place ainsi que la possibilité de recharger partout son véhicule électrique, en multipliant par 5 d'ici 2022 les points de recharge. Un plan vélo inédit a été également voté dans une volonté de tripler son utilisation dans les déplacements.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°8 « Améliorer la politique du logement » :

Durant ces quatre années de mon mandat, je me suis engagée avec constance et vigueur à améliorer notre politique du logement.

Dès le début de mon mandat en 2017, j'ai présidé le groupe de travail interparlementaires en charge du projet de loi Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), durant deux ans. Cette loi mise en application en 2018 permet de construire plus et surtout de construire mieux afin de protéger les plus fragiles. Afin de répondre au manque de logement, la loi facilite l'acte de construire, en redonnant confiance aux acteurs du marché et en allégeant les contraintes constructives et les procédures. Concernant le parc social, la loi a organisé le regroupement des organismes HLM afin qu'ils soient plus efficaces dans leur gestion, pour leur permettre de construire et de rénover plus de logements sociaux.

Cette loi marque de nombreuses autres mesures majeures : la lutte contre les marchands de sommeil et les passoires thermiques ; la mobilité dans le parc social en réformant le processus d'attribution des logements sociaux et la possibilité de faire des échanges d'appartements entre locataires sous certaines conditions ; la création du bail de mobilité ; la possibilité de transformer des bureaux vacants en logements, etc. La loi est également très ambitieuse en matière environnementale et prévoit la mise en œuvre de la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020). La RE2020 va permettre d'évaluer et de limiter les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment. Sur la rénovation énergétique, elle impose un diagnostic de performance énergétique pour les habitations énergivores classées F ou G, bilan opposable aux vendeurs et aux bailleurs à compter de 2021.

C'est véritablement une loi majeure en matière de logement.

De même, depuis 2017, j'ai été nommée chaque année rapporteure pour avis budgétaire sur le logement dans le cadre des différents projets de loi de finances (PLF). Mes quatre rapports pour avis budgétaire sur le logement sont consultables sur mon site internet et sur le site de l'Assemblée nationale. Les principales préconisations contenues dans mes quatre rapports sont :

MES ENGAGEMENTS

- Faire de la rénovation énergétique des logements, des bâtiments publics et des dispositifs fiscaux d'aide à la rénovation énergétique une priorité pour tous les ménages. Mais aussi faciliter l'accession sociale à la propriété pour les ménages aux revenus modestes. Je me réjouis également que le Gouvernement ait entendu mes recommandations concernant plusieurs mesures que j'ai défendu ardemment : le nouveau dispositif « Ma Prime Rénov' » en matière de rénovation énergétique, le prolongement du dispositif de prêt à taux zéro (PTZ) ou encore, le prolongement du dispositif Pinel.

- La politique de la ville doit être considérée comme une urgence en donnant des moyens supplémentaires à la rénovation urbaine, tel que le promeut le 'plan de relance' par exemple. Je suis ainsi satisfaite de l'annonce du Premier ministre, Jean Castex d'accorder 2 milliards d'euros supplémentaires pour l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU) afin d'accélérer la rénovation des quartiers prioritaires.

- Mettre un effort supplémentaire sur la construction de logements sociaux et intermédiaires pour répondre au besoin de logement des ménages aux revenus modestes et sur l'hébergement ou le logement des personnes sans-domicile. Sur ce dernier point, le plan 'Logement d'Abord' lancé en septembre 2017 est une politique efficace qui porte ses fruits et pour lequel j'ai demandé un abondement du budget chaque année. Ce plan est aujourd'hui un véritable succès qui permet d'accélérer l'accès au logement pour les personnes sans-domicile (151000 personnes ont pu accéder au logement depuis la rue ou aux dispositifs d'hébergement en 2018 et 2019 ; 1279 places en pensions de famille ont été ouvertes en 2019 ; 14860 attributions de logement sociaux en faveur de ménages de l'hébergement généraliste).

Ces principales préconisations ont fait l'objet d'amendements qui sont consultables sur mon site internet. Comme vous le savez, nous sommes impactés par la politique du logement menée depuis une quarantaine d'année dans notre pays. Nous ne pouvons pas, du jour au lendemain, résoudre tous les problèmes cumulés. Depuis 2017, nous avons mené de grands chantiers de transformation en matière de logement mais le travail doit se poursuivre avec d'autres réformes à venir.

Tout le travail qui a été mené se concrétise avec ma nomination au sein du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine en 2020.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°9 « Favoriser l'emploi » :

Avant la crise sanitaire, le marché du travail se portait très bien. La France avait enregistré, en 2019, la plus forte progression de l'emploi depuis 2007 selon l'INSEE avec plus de 500 000 emplois créés depuis le début du quinquennat.

La crise sanitaire est venue enrayer cette progression, mais, grâce aux mesures d'urgence et à l'activité partielle, nous avons contenu l'impact de la crise sur l'emploi : au printemps, ce sont neuf millions d'emplois qui ont été préservés, et trois millions au mois de novembre 2020.

Depuis 2017 et plus particulièrement encore depuis le début de la crise sanitaire, le Gouvernement s'engage sans relâche en faveur de la jeunesse. Nous nous mobilisons pour l'emploi des jeunes à travers le plan "Un jeune, une solution" lancé en juillet 2020, qui est doté de 6,5 milliards d'euros et qui commence à porter ses fruits. Grâce à ce plan, nous avons également pu contenir la hausse du chômage des jeunes à un niveau proche de celui de l'ensemble de la population : près d'1,2 millions de jeunes de moins de 26 ans ont été embauchés entre août et décembre 2020 en CDI ou CDD de plus de 3 mois, soit presque autant qu'en 2018 et 2019 sur la même période. La dynamique de l'apprentissage se poursuit avec plus de 500 000 contrats signés en 2020, un nouveau record a été franchi et ce sont 140 000 contrats supplémentaires qui ont été signés en entreprise par rapport à l'année 2019. Le dispositif des emplois francs, qui fait bénéficier aux employeurs qui recrutent un jeune de moins de 26 ans résidant dans un Quartier Politique de la Ville d'une aide de l'État de 7.000 euros la première année, est un succès. Le Premier ministre a présidé, le vendredi 29 janvier 2021, le Comité Interministériel à la Ville (CIV) à Grigny dans l'Essonne. A cette occasion, il a annoncé 700 millions supplémentaire pour l'emploi des jeunes des quartiers.

Lorsque l'on compare avec la crise de 2008-2009, l'explosion que l'on redoutait n'a pas eu lieu : entre décembre 2019 et décembre 2020, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a augmenté de 9,9% (+48 500 jeunes) ; il avait même augmenté de 30% (+ 120 000 jeunes) entre septembre 2008 et septembre 2009. Nous restons extrêmement vigilants quant à l'évolution de la situation ces prochains mois et nous continuerons d'accompagner aussi longtemps que nécessaire les entreprises et les salariés touchés.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°10 « Promouvoir l'action des associations » :

Depuis le début de mon mandat, je m'inscris dans une approche de rencontre et d'écoute auprès des acteurs associatifs du territoire. La crise a démontré le rôle indispensable des associations dans tous les domaines de notre société. En 2017, le Gouvernement a mis en place de nouvelles actions pour soutenir le monde associatif et développer une société de l'engagement à travers l'instauration chaque année, autour du 1er juillet, d'une semaine nationale de l'engagement, le déploiement de l'accélérateur de l'innovation sociale et la mise en place du compte d'engagement citoyen.

En 2018, le Gouvernement a annoncé une ambition de mobiliser 1 milliard d'euros de fonds publics et privés, sur la durée du quinquennat pour soutenir l'ESS et l'innovation sociale. A ce jour, ce sont déjà 340 millions qui ont déjà été mobilisés sur la période 2018-2022. En 2020, le plan de relance contient des mesures spécifiques au secteur associatif ainsi que des mesures sectorielles dans lesquelles les associations ont un rôle essentiel à jouer. L'emploi est au cœur des priorités, en particulier celui des jeunes. Ce sont ainsi près de 600 millions d'euros qui bénéficieront aux associations qui favorisent l'insertion professionnelle des jeunes, notamment grâce à la hausse significative des moyens financiers, (200 millions d'euros), dédiés à l'insertion par l'activité économique. Le dispositif des contrats « Parcours Emploi Compétences » bénéficiera pour sa part d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 200 millions d'euros.

Enfin, un appui important sera également apporté aux missions locales, à l'accompagnement des jeunes en service civique et aux associations sportives, pour un montant de 190 millions d'euros. Au-delà de ces mesures spécifiques, les associations ont également vocation à s'inscrire dans l'ensemble du 'plan de relance'. Elles pourront bénéficier de plein droit des aides et des soutiens financiers mobilisés en faveur de l'économie circulaire, du soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap, du tourisme durable et de la transition agroécologique. Au total, c'est plus d'un milliard d'euros du plan de relance présenté par le Gouvernement qui bénéficiera directement aux associations et à l'économie sociale et solidaire.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°11 « Protéger les plus fragiles » :

C'est une réalité incontestable, la crise frappe en premier lieu les populations les plus précaires. En 2021, le Gouvernement mobilise, au total, plus de 1,8 milliard d'euros destinés à financer les nouvelles mesures de lutte contre la pauvreté. Ces mesures viendront s'ajouter aux enveloppes budgétaires des dispositifs existants : la stratégie pauvreté dotée de 8,5 milliards d'euros annoncée en 2018 ; les mesures de lutte contre la pauvreté prises pendant la crise sanitaire de 2019 (plus de 1,5 milliard d'euros) et, enfin, les mesures de lutte contre la pauvreté prévue dans le plan de relance de 2020 (plus de 6 milliards d'euros). Il s'agit d'agir contre les inégalités dès le plus jeune âge, d'accompagner vers l'emploi et l'autonomie, de faciliter l'accès aux droits, de construire des parcours de formation pour les jeunes, de renforcer l'accès et le maintien dans le logement, ainsi que l'accès à l'hébergement d'urgence, de soutenir les revenus des plus précaires et modestes et de favoriser la sortie de la pauvreté en développant des solutions d'insertion et d'activité pour les personnes sans emploi.

Engagement n°12 « Lutter contre l'insécurité » :

Depuis 2017, nous avons fait de la sécurité des français une priorité absolue. Le budget de la sécurité a augmenté de plus d'un milliard d'euros et un recrutement, sans précédent, de policiers et gendarmes a été lancé sur cinq ans (10 000 !). En 2017, la mise en œuvre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme donne à la France les outils adaptés pour contrer une menace terroriste forte et persistante, tout en assurant les libertés individuelles de nos concitoyens. Ainsi le délit d'usage de stupéfiants et d'occupation illicite des halls d'immeubles fait maintenant l'objet d'une amende forfaitaire et il a été créé un nouveau délit et des sanctions plus lourdes contre les violences sexuelles et sexistes.

En 2018, avec le lancement de la Police de Sécurité du Quotidien, le Gouvernement s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la priorité des Français : la sécurité. La police de sécurité du quotidien (PSQ) est destinée à intervenir dans 60 « quartiers de reconquête républicaine », identifiés comme étant les plus touchés par la délinquance. D'ici 2022, 1 300 gardiens de la paix supplémentaires vont donc, sur la base du volontariat, venir renforcer les effectifs de policiers, à raison de 15 à 30 postes en plus, selon les quartiers.

MES ENGAGEMENTS

Le recrutement de 10 000 policiers et gendarmes à l'horizon 2022 se poursuit : 4 500 ont déjà été recrutés ces deux dernières années et en 2020, ce sont 2000 effectifs supplémentaires qui ont été alloués aux forces de sécurité, permettant ainsi, très concrètement, de déployer plus de forces sur le terrain et de mieux protéger les Français.

La proposition de loi sécurité globale votée en 2020 complète les mesures prises depuis 2017. Cette proposition de loi concrétise des avancées majeures attendues de longue date notamment par les parties prenantes assurant notre sécurité au quotidien. Elle permet la montée en compétences des polices municipales, confortées en tant qu'acteur majeur de la sécurité de proximité en permettant une meilleure protection de nos forces de l'ordre, la création d'une police municipale à Paris et la structuration du secteur de la sécurité privée.

Le projet de loi confortant le respect des principes de la République voté en 2021 permet aujourd'hui que le principe de laïcité, chère à notre République soit renforcée et que les droits de chaque français soient mieux protégés face aux dérives séparatistes.

Ainsi, grâce à ce texte, nous pouvons :

- Garantir la laïcité dans tous les services publics en élargissant l'obligation de neutralité pour tous les délégataires de service public.

- Mieux contrôler les associations et fermer plus facilement celles qui sont les faux-nez des séparatistes.

- Refuser l'ingérence étrangère dans les religions en France.

- Lutter plus fermement contre la haine en ligne.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°13 « Protéger l'environnement » :

Nous avons le devoir de définir des mesures pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs en matière de transition écologique et de lutter contre le réchauffement climatique. Depuis 2017, le Gouvernement adopte une série de mesures pour ancrer dans l'action publique les objectifs de l'Accord de Paris et associer tous les citoyens à la mobilisation nécessaire à la réussite du Plan climat. En 2017, la loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploration des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels, et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement, a été mise en œuvre. En 2019, c'est au tour de la loi relative à l'énergie et au climat, et qui s'inscrit dans la continuité du Plan Climat de juillet 2017, de fixer de nouveaux objectifs pour les années avenirs : l'objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) présenté en 2018.

Le Gouvernement poursuit ainsi l'objectif de diversification du mix énergétique, en réaffirmant la priorité à la lutte contre le changement climatique et la baisse des émissions de gaz à effet de serre. En 2020, le lancement de la Convention citoyenne pour le Climat (CCC) par le Président de la République, dans le cadre d'un processus de démocratie participative inédit a réuni 150 citoyens tirés au sort. L'objectif du processus était de faire ressortir les mesures concrètes d'aides aux citoyens dans la transition climatique. Une partie des propositions formulées sont intégrées au plan de relance économique, écologique et sociale et d'autres seront intégrées dans le projet de loi spécifique portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets.

Ce texte est étudié actuellement par les parlementaires. Il comprend 69 articles structurés autour de 6 chapitres : (I) Consommer ; (II) Produire et travailler ; (III) Se déplacer ; (IV) Se loger ; (V) Se nourrir ; (VI) Renforcer la protection judiciaire de l'environnement. Grâce à ce texte, notre objectif est de faire rentrer l'écologie dans la vie des Français par des mesures, concrètes, dans notre quotidien.

De plus, le plan de relance consacre 30 milliards d'euros d'investissements prévus dans la transition écologique.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°14 « Une politique ambitieuse pour nos territoires » :

Depuis le début du quinquennat, nous sommes pleinement engagés dans l'ensemble des territoires. Nous pouvons évoquer les mesures significatives menées au plus près des Français avec la mise en place du réseau 'France Services' dont l'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. 534 premiers points 'France Services' ont ouvert en métropole et dans les territoires ultramarins en février 2020. Le réseau montera en puissance jusqu'en 2022, en ciblant prioritairement les territoires particulièrement éloignés du service public. D'ici 2022, chaque usager pourra trouver une structure 'France Services' à moins de trente minutes de son domicile. Des bus 'France Services' sillonneront également les départements pour aller à la rencontre des usagers. De plus, l'accès au numérique pour tous doit permettre de combattre le sentiment d'isolement vécu dans de nombreuses zones blanches et permettre à tous un meilleur accès aux services. C'est aussi un levier essentiel pour la cohésion, l'attractivité et le développement des territoires.

Engagement n°15 « Remettre les concitoyens au cœur de l'action politique » :

J'ai organisé plusieurs réunions publiques et une dizaine d'ateliers citoyens en amont des projets de loi les plus importants afin de recueillir vos propositions citoyennes et vous associer pleinement à mon travail législatif. J'ai voulu raviver la flamme de la démocratie participative sur notre territoire et initier un dialogue fructueux grâce, notamment, à la mise en place d'outils numériques, comme mon site internet qui me permet d'être à l'écoute de chacune de vos propositions. Enfin, je tiens à vous redonner confiance dans la politique et pour cela je vous rends compte scrupuleusement de mes actions à travers mes lettres parlementaires annuelles, mes réseaux sociaux et mon site internet. Je reste quotidiennement à votre écoute, que ce soit par mail ou directement en répondant à vos commentaires sur mes réseaux sociaux.

Durant la crise sanitaire, j'ai poursuivi les ateliers, ainsi que les rendez-vous, citoyens par vidéoconférence.

MES ENGAGEMENTS

Engagement n°16 « Encourager l'engagement citoyen » :

Je me suis engagée à accueillir toutes les classes de notre circonscription désireuses de découvrir l'Assemblée nationale en fonction du nombre de visites accordées chaque année aux parlementaires. J'accueille également régulièrement des stagiaires issus des établissements de notre circonscription afin qu'ils puissent appréhender le processus complexe et passionnant de fabrication de la loi et se familiariser avec le travail d'un élu de la République. Il est important pour moi de permettre à ces jeunes de découvrir ce lieu symbolique que représente l'Assemblée Nationale. Dans le cadre du Parlement des enfants, 2 classes sont sélectionnées chaque année dans notre circonscription. J'ai été amenée à accompagner les élèves participants, qui m'ont présenté leur travail et leur proposition de loi. J'ai pu également répondre à leurs questions sur le rôle d'un parlementaire.

Engagement n°17 « Faciliter l'accès à la culture » :

En 2018, le lancement du plan « Culture près de chez vous » met en exergue la volonté du Gouvernement de mettre en place une politique volontariste d'irrigation des territoires, fondée sur l'itinérance. Ce plan s'appuie sur trois piliers : artistes et culture sur les routes de France, mobilité des œuvres et déploiement à travers toute la France des « Micro-Folies », musées numériques de proximité. Ce plan a mobilisé des moyens supplémentaires de la part du ministère de la Culture soit 6,5 millions de crédits déconcentrés supplémentaires dès 2018 avec un accroissement tous les ans pour atteindre 10 millions en 2022. En 2019, l'engagement de Stéphane Bern sur l'initiative du Président de la République, a suscité une mobilisation exceptionnelle des Français dans le cadre du Loto du patrimoine pour sauver de nombreux monuments en péril. Afin d'accompagner cet élan populaire en faveur de la restauration du patrimoine français, le Gouvernement a débloqué 21 millions d'euros supplémentaires. En 2019, l'adoption du projet de loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris a été mise en place en instituant notamment une souscription nationale à cet effet.

La mise en œuvre de cette loi permet de garantir une restauration exemplaire.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

L'état d'urgence sanitaire a bousculé le cours de la vie parlementaire en modifiant la forme de nos débats et de nos votes.

Cependant, durant toute cette période, mon rôle est resté le même : vous représenter et porter vos préoccupations devant l'Assemblée nationale et le Gouvernement. Alors que notre pays a connu trois confinements dans le but de protéger au mieux tous nos concitoyens, il est vital pour la démocratie que l'Assemblée nationale exerce sans faillir sa fonction législative et de continuer, même en temps de crise, de contrôler les politiques publiques et les actions du Gouvernement. Ainsi, dès le premier confinement, j'ai été désignée par notre Groupe LREM pour intégrer la « Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi portant diverses dispositions urgentes pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ».

Cette commission spéciale, chargée de préparer les mesures d'accompagnement, était composée de 37 parlementaires représentant tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale. À travers les travaux de cette commission, j'ai donc pu faire remonter vos problèmes auprès du Gouvernement et trouver des solutions.

Ainsi, je souhaiterai revenir sur les mesures qui ont été votées par notre majorité afin de lutter efficacement contre les effets de la crise sanitaire, en distinguant, d'une part, les mesures en faveur des entreprises, et notamment des TPE/PME, et d'autre part les aides mises en place par le Gouvernement au profit des citoyens en difficulté financière durant cette période :

Les mesures d'aides en faveur des entreprises :

- Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (Urssaf, impôts directs) : Des employeurs et travailleurs indépendants dont l'activité principale relève des secteurs impactés par la crise ou victime de fermetures administratives ont la possibilité de reporter tout ou partie du paiement de leurs cotisations salariales et patronales.

- Remise d'impôts directs : Les entreprises confrontées à des difficultés de paiement peuvent solliciter auprès du comptable public un plan de règlement afin d'étaler ou reporter le paiement de la dette fiscale de l'entreprise, voire, dans les cas de grandes difficultés, solliciter une remise des impôts directs.

- Aide au paiement des loyers : Les bailleurs d'entreprises qui ont accepté d'abandonner le recouvrement d'une partie des loyers qui leur sont dus peuvent bénéficier d'un

crédit d'impôt de 50 %, parfois limité au 2/3 du loyers, selon le nombre de salariés employés par ladite entreprise, des sommes abandonnées.

- Fonds de solidarité pour les entreprises, indépendants, entrepreneurs : C'est un fonds créé par l'Etat et les régions pour prévenir la cessation d'activité des très petites entreprises (TPE), micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, par le versement d'une aide directe aux entreprises concernées.

Les mesures d'aides financières :

- Pour les jeunes chômeurs et les jeunes diplômés : Les jeunes chômeurs qui bénéficient d'un accompagnement individuel intensif par Pôle emploi ou par l'Association pour l'emploi des cadres ainsi que les jeunes diplômés anciennement boursiers de l'enseignement supérieur en recherche d'emploi peuvent bénéficier d'une aide financière à titre exceptionnel à hauteur de 497,01 € par mois et plafonné à 1491,03 € sur 6 mois.

- Pour les salariés précaires : Les salariés précaires qui enchaînent contrats courts et périodes de chômage, tout particulièrement affectés par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle leur garantissant un revenu minimum de 900 € mensuels pour les mois de novembre 2020 à mai 2021.

- Pour les adultes handicapés : L'ordonnance du 9 novembre 2020 prévoit que les bénéficiaires de l'AAH, l'AEEH, la PCH et la CMI dont les droits ont expiré depuis le 1er août 2020 bénéficient d'une prolongation de ces droits de 6 mois.

- Pour les saisonniers agricoles : L'organisme Action Logement propose une aide de 150 euros aux saisonniers du secteur agricole pour faire face à la baisse de revenus survenue dans le cadre de la crise sanitaire. Elle est destinée à honorer les frais liés au logement (loyer ou mensualité de crédit).

- Les étudiants : Repas à 1 € pour tous, chèque psy (forfait 100% psy enfants), possibilité de révision de ses droits à la bourse, aide d'urgence accordé par le CROUS, consultations médicales sans avances de frais organisés par certains services universitaires, création 20 000 emplois de tuteurs étudiants, mais aussi mise en place d'une plateforme de conseils santé sont autant de mesures prises pour tenter de répondre aux difficultés rencontrées par les étudiants face à cette crise sanitaire mondiale. Afin de mieux vous informer sur les aides et les démarches à effectuer, vous pouvez appeler le 0 806 000 278 (prix d'un appel local non surtaxé) ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

LOGEMENT

Mon investissement sur la thématique du logement constitue une des lignes directrices de mon mandat de députée.

Ainsi, depuis 2017, mon rôle de rapporteure pour avis à la commission des affaires économiques sur les crédits relatifs au logement dans le cadre des examens des projets de loi de finances (2018, 2019, 2020 et 2021) m'a permis de défendre avec vigueur et constance le bien fondé des mesures visant à promouvoir la rénovation énergétique, la construction de logements notamment sociaux ainsi que l'accession à la propriété pour tous, notamment pour les foyers modestes. Par ailleurs, en tant que présidente du groupe de travail interparlementaire sur le projet de loi logement « ELAN », j'ai participé activement à promouvoir « le logement d'abord », la lutte contre l'habitat indigne, la lutte contre les marchands de sommeil, la garantie Visale, la vente de logements sociaux aux locataires du parc social, la réforme des organismes de logements sociaux, la construction des logements évolutifs pour les personnes en situation de handicap, la transformation des bureaux non occupés ou obsolètes en logement équipés et sains et la réforme des attributions du logement social, avec la mise en place d'un dispositif de cotation de la demande.

Je me félicite que la loi de finances pour 2021 valide une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour l'aide à l'accès au logement, mesure pour laquelle j'ai donné un avis favorable au sein de mon rapport. Cette hausse est, en effet, visible dans la contribution de l'État aux APL à hauteur de 439 millions d'euros. Le Gouvernement s'engage, de cette façon, dans un accompagnement soutenu des personnes modestes au cours de cette période difficile. Rappelons que l'État et la CNAF ont mené une politique particulièrement volontariste de maintien des droits aux APL pour les allocataires pendant toute la crise sanitaire. Par ailleurs, le Gouvernement a décidé dans son plan de relance d'impulser un mouvement inédit en faveur de la rénovation énergétique des logements.

C'est un pilier de la transition écologique, mais c'est également un soutien absolument vital pour l'économie du bâtiment et du logement.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

Je me réjouis particulièrement du renforcement du dispositif principal d'aide aux travaux d'économie d'énergie « Ma Prime Rénov ». Cette mesure permettra à des millions de français de bénéficier de subventions afin d'entreprendre des travaux de rénovations de leur logement. A noter que ce dispositif est dorénavant ouvert aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs ce qui permettra une rénovation globale du parc immobilier locatif.

Je me suis aussi battue pour le maintien d'autres mécanismes et notamment des aides dites « Coup de pouce ». Ces dispositifs ont fait leurs preuves et ont permis d'accompagner de nombreux propriétaires et bailleurs privés dans leurs projets de rénovation. Sur le même sujet, j'ai proposé à la ministre chargée du logement, Madame Emmanuelle Wargon, d'intensifier les contrôles de conformité concernant la réalisation de travaux en matière de rénovation énergétique afin de renforcer la lutte contre l'inflation des prix et le développement de pratiques commerciales agressives et douteuses.

De plus, à la suite de mes auditions du réseau ANIL/ADIL, j'ai fait plusieurs propositions afin de renforcer le budget en matière « d'information relative au logement et accompagnement des publics en difficulté », car sans un accompagnement des particuliers pour les aider à réaliser leurs travaux de rénovation énergétique, la complexité des mécanismes d'aides tend à décourager les publics concernés souvent novices en la matière.

Au-delà du chantier de la rénovation énergétique, j'ai proposé plusieurs amendements afin de renforcer l'accession sociale à la propriété qui va de pair avec un soutien à la construction immobilière. Ainsi, pour donner un signal clair de soutien dans les domaines conjoints de l'accession à la propriété et de la construction immobilière, j'ai déposé des amendements visant à prolonger durablement le Pinel et le PTZ et à rétablir l'APL accession, dispositif peu coûteux et aux effets fortement positifs.

Cette accession à la propriété est une mesure primordiale pour faire sortir de la marginalité des publics particulièrement précaires qui sont obligés de vivre dans des hébergements d'urgences.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

Ainsi, comme chaque année mais d'autant plus en période de crise, la loi de finances pour 2021 a prévu une augmentation des crédits, augmentation que j'ai salué dans mon rapport afin, d'une part, de pérenniser 14 000 places d'hébergement d'urgences, mais également, car c'est un corollaire essentiel pour sortir du sans-abrisme et développer des solutions durables, de créer de nouvelles places de logement dans le cadre du plan « Logement d'abord ».

Ce plan, qui arrive à mi-parcours, a largement fait ses preuves et, comme en 2020, 7000 nouvelles places de logements seront ouvertes en 2021, dont 1000 places à destination des femmes victimes de violences.

Dans ma lutte pour le droit à un cadre de vie serein s'intégrant dans un cadre urbain de qualité, j'ai également proposé, par amendement, d'augmenter le budget en matière de rénovation urbaine en réaction à la diminution de 40 % des crédits sur ce poste, dans le projet de loi de finances 2021, par rapport à l'exercice précédent. Cette réduction me semble contre-productive et à contre-courant de la politique générale du Gouvernement. En effet, la rénovation urbaine est un enjeu de la solidarité nationale majeur, d'autant plus en cette période de crise qui voit les populations les plus fragiles confinées dans des espaces urbains malheureusement encore trop souvent insalubres.

Ainsi, le Premier ministre, Jean Castex a annoncé que 2 milliards d'euros du plan de relance seront accordés à la rénovation urbaine.

ENVIRONNEMENT

Le Grand débat national a mis en évidence une double demande des Français pour davantage de démocratie participative et pour une transition écologique plus juste. Dans le but de répondre à ces attentes, le Président de la République a choisi de lancer une Convention citoyenne pour le climat.

De cet exercice démocratique, de nombreuses mesures ont été mises en place, notamment le projet de loi « Climat et résilience ». A ce titre, j'ai été particulièrement mobilisée sur ce texte afin de construire un texte qui répond aux défis climatiques mais aussi améliore la vie quotidienne de mes concitoyens. C'est pourquoi j'ai déposé un amendement sur la problématique de stationnement, difficulté majeure des habitants de ma circonscription. Ainsi, l'article 15 du projet de loi prévoit de donner le pouvoir aux Maires de réserver des places de stationnement aux usagers des transports en commun. Toutefois, contrairement à d'autres catégories, comme les véhicules bénéficiant d'un label « autopartage », ou des certificats « qualité de l'air » (Crit'Air) matérialisés par une vignette à apposer derrière le pare-brise, il n'existe aucun signe distinctif permettant d'identifier simplement les véhicules des usagers utilisant les transports en commun. J'ai donc proposé un amendement permettant l'identification de ces véhicules.

Au cours des dernières années, notre circonscription a connu des changements majeurs en termes d'artificialisation des sols. Afin de contrôler la pertinence des projets futurs, j'ai déposé un amendement visant à mieux contrôler le développement exponentiel des entrepôts logistiques sur notre territoire à travers l'outil de régulation que représente le permis de construire et de subordonner leur implantation à des dérogations au cas par cas permettant une meilleure adéquation des projets aux besoins territoriaux et aux objectifs de préservation de l'environnement.

En cohérence avec mon amendement contre l'artificialisation des sols, j'ai aussi proposé un amendement permettant de développer conjointement des aires protégées à la fois terrestres et maritimes ainsi qu'une meilleure prise en compte des territoires terrestres dans la stratégie nationale pour les aires protégées 2020-2030, stratégie fixée par le Président de la République.

Enfin, l'un des objectifs majeurs de ce projet de loi est le renforcement des sanctions contre les entreprises ne respectant pas les normes environnementales. Pour ma part, je pense que la transparence des sanctions est un levier essentiel et efficace d'incitation à l'adoption de pratiques de bonne gouvernance. J'ai donc proposé un amendement afin que la mise en demeure éventuelle des propriétaires d'un ensemble commercial ou d'une ZAE qui, par leur passivité, compromettent la rénovation urbaine d'un quartier ou la réalisation d'une opération d'aménagement ou encore de restructuration de la zone d'activité soit rendue publique.

Ce projet de loi s'articule autour de cinq thématiques sur lesquelles la Convention citoyenne pour le climat (CCC) a débattu et présenté ses propositions en juin 2020 : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir :

- Faire évoluer les modes de consommation et l'alimentation : Un affichage climat, appelé "CO2-score", va être mis en place, après expérimentations, afin d'informer les consommateurs sur l'impact carbone des produits et services. La publicité en faveur des énergies fossiles sera interdite et des codes de bonne conduite seront signés avec les entreprises pour qu'elles s'engagent à faire évoluer leur publicité en prenant en compte les enjeux climatiques. Les pouvoirs des maires pour règlementer les espaces publicitaires seront renforcés.
- Modifier les modèles de production et de travail : La stratégie nationale de la recherche va être alignée sur la stratégie nationale bas carbone. Les clauses environnementales des marchés publics sont durcies.
- Transformer les déplacements : La création de zones à faibles émissions (ZFE) pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici fin 2024 ; l'obligation pour les régions de proposer des tarifs attractifs sur les trains régionaux ; l'interdiction des vols domestiques quand une alternative en train existe en moins de 2h30 et la compensation des émissions de 100% des vols intérieurs par les compagnies en 2024 afin d'encourager le recours au train plutôt qu'à l'avion ;
- Agir sur l'habitat et l'occupation de l'espace : La rénovation écologique des bâtiments est accélérée, avec des mesures pour éradiquer les "passoires" thermiques d'ici 2028. D'ici un an, les propriétaires ne pourront plus augmenter le loyer de ces logements classés F et G lors du renouvellement du bail ou de la remise en location.
- Renforcer les sanctions en cas d'atteintes à l'environnement : Un délit général de pollution de l'eau et de l'air est créé, avec notamment la qualification "d'écocide".

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

JEUNESSE

Protéger l'avenir des jeunes, encore plus aujourd'hui, est l'une des priorités du Gouvernement qui ne laisse aucun jeune sans solution. En investissant 6,5 milliards d'euros pour l'avenir des jeunes dans le plan '1 jeune, 1 solution', le Gouvernement offre des mesures d'accompagnement adaptées à chaque jeune et à chaque situation. Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent particulièrement les jeunes, qui en sont les premières victimes.

C'est pourquoi ce programme s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, quelle que soit leur situation personnelle (29 ans révolus pour l'alternance) ; ainsi qu'à toutes les entreprises et associations qui souhaitent recruter un jeune, quel que soit le type de contrat (alternance, CDI, service civique, contrat de professionnalisation…).

Le plan "1 jeune 1 solution" prévoit :

- La création de 100 000 missions de service civique supplémentaires, pour permettre aux jeunes en quête de sens de s'engager dans des associations.
- L'ouverture de 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes, qui seront proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur, grâce au Plan d'investissement dans les compétences (PIC).
- Le doublement des capacités de formation des aides-soignants, des infirmiers et des auxiliaires de vie dans les 5 prochaines années, avec 16 000 formations dans le secteur du soin.
- 35 000 formations numériques pour les jeunes non-qualifiés en 2020 et 2021.
- Des parcours individualisés pour 35 000 décrocheurs entre 16 et 18 ans d'ici fin 2021.
- 26 500 places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

Pour les employeurs le plan "1 jeune 1 solution" prévoit :

- Une aide à l'embauche de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021, permettant d'aider à accélérer l'embauche des jeunes.

- Une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans.

Au-delà du plan '1jeune1solution', le Gouvernement a déployé un certain nombre d'aides pour aider la jeunesse à traverser la crise sanitaire.A ce titre, tous les étudiants peuvent, depuis le 25 janvier dernier et pendant toute la durée de la crise sanitaire, bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1€ au Crous le plus proche.

En outre, le Gouvernement vient en aide aux étudiants en situation de mal-être via un soutien psychologique. Les étudiants peuvent prendre rendez-vous chez un psychologue ou un psychiatre gratuitement sans avancer de frais.

Enfin, chaque jeune actif de moins de 25 ans et titulaire d'un CDI, CDD ou contrat d'intérim pourra bénéficier d'une aide de 1 000 euros pour s'installer dans son premier logement. De même, les jeunes actuellement en alternance pourront bénéficier de cette aide, sans limites d'âge.

Cette prime de 1000 euros est un élargissement de la "prime déménagement", autrement dit l'aide mobilité.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

SECURITE

La sécurité est un enjeu majeur pour la vie en société. A ce titre, le projet de loi sur le respect des principes de la République sur lequel j'ai déposé plusieurs amendements, permet de lutter contre le séparatisme et les atteintes à la citoyenneté. Il entend renforcer le respect des principes républicains en modifiant les lois sur les cultes. Pour cela, ce texte vient, d'une part, renforcer le contrôle des associations cultuelles et des lieux de culte en redéfinissant les conditions de création et de gouvernance des associations gérant un lieu de culte, afin de les protéger contre des prises de contrôle malveillantes par des groupes radicaux ou d'une possible ingérence étrangère.

Et d'autre part, le texte garantit le respect des principes républicains via le renforcement des principes de 'laïcité et de neutralité' des services publics, l'obligation pour les associations de respecter un contrat d'engagement républicain, la fixation d'un nouveau cadre pour l'instruction des enfants ainsi que la création d'un nouveau délit face à la haine et ligne.

Pour ma part, à l'occasion de l'examen de ce projet de loi en 1ère lecture, que cela soit en commission spéciale, ou en séance publique, j'ai formulé plusieurs amendements qui reposent tous sur le même objectif : protéger quoi qu'il en coûte l'intérêt supérieur de l'enfant.

Ainsi, j'ai également écrit un amendement qui visait à lutter contre la déscolarisation des enfants, notamment des enfants Roms ou gitans, et plus généralement, des enfants vivant dans des familles non sédentarisées.

Et cela, parce que tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale ou culturelle, doivent pouvoir jouir d'une scolarité apaisée.

Par ailleurs, toujours en lien avec la protection des enfants, j'ai présenté également un amendement visant à mettre en pratique, à travers une action concrète autant que symbolique, l'obligation, pour les fédérations sportives agréées, de veiller à la protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs. Ainsi, pour changer définitivement les mentalités et briser cette omerta toujours très prégnante dans les affaires de violences sexuelles, j'ai proposé que soit organisée une journée de sensibilisation sur cette thématique, au moins une fois par an, afin que ce moment privilégié permette, c'était en tout cas mon souhait, la libération de la parole. Ce choix de prôner cette journée de sensibilisation sur les questions de violences sexuelles fait suite aux nombreux scandales qui ont touché le monde sportif ces dernières années.

Or, l'éducation sportive reste un des derniers remparts efficaces au quotidien contre le séparatisme et joue un rôle positif dans le processus d'intégration des populations défavorisées. En ce sens, il est de notre devoir en tant que parlementaire de tout mettre en œuvre pour rétablir la confiance des parents dans ces fédérations sportives afin qu'elles ne soient pas délaissées au profit de structures communautaristes.

Enfin, pour finir sur ce texte, et parce que je me suis intéressée aux différents protagonistes, qui par leur activité sont en contact régulier avec des enfants, et ce quel que soit leur domaine d'action, j'ai écrit un amendement qui tend à imposer aux écoles privées, sous contrat ou hors contrat d'association avec l'Etat, à respecter des principes essentiels, s'apparentant à ceux respecter par les établissements d'enseignement public.

Ainsi, dans le cadre de mon amendement, ce respect de ces principes se traduit notamment par l'interdiction d'inscrire dans le règlement intérieur d'une école privé des dispositions à caractère sexiste, telles que l'interdiction des cheveux longs ou de porter des boucles d'oreilles pour les garçons.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions législatives à l'Assemblée nationale

EGALITE ET DROIT DES FEMMES

Le Gouvernement a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un principe structurant de l'ensemble de son action. **Ce combat est aussi le mien.** C'est pourquoi j'ai défendu le texte visant à protéger les victimes de violences conjugales. Cette loi vise également à protéger les victimes de violences conjugales mais aussi à assurer la transcription législative des travaux du Grenelle des violences conjugales. Pour cela, elle met en place plusieurs mesures protectrices des personnes victimes de cette violence, dont les principales sont :

- La suspension du droit de visite et d'hébergement de l'enfant mineur au parent violent
- L'inscription au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes automatiquement (sauf décision contraire du juge) pour les infractions les plus graves.
- La notion de harcèlement au sein du couple est considérée comme une circonstance aggravante.
- La loi décharge de leur obligation alimentaire les ascendants, descendants, frères ou sœurs de personnes condamnées pour un crime ou un délit portant atteinte à l'intégrité de la personne commis par un parent sur l'autre parent.
- Le harcèlement moral au sein du couple qui a conduit au suicide ou à sa tentative est dorénavant puni d'une peine de dix ans de prison et de 150 000 euros d'amende.
- La levée du secret médical devient possible lorsque les violences mettent la vie de la victime majeure en danger immédiat et que celle-ci se trouve sous l'emprise de son auteur.

Enfin, la loi comporte aussi des mesures en matière de logement (jouissance du logement conjugal attribuée par principe au conjoint qui n'est pas l'auteur des violences même s'il a bénéficié d'un hébergement d'urgence), sur les étrangers victimes de violences familiales ou conjugales, sur l'aggravation des peines en cas de violation du secret des communications ou de géolocalisation par le conjoint et sur la protection des mineurs contre les messages pornographiques.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Premier confinement (Mars à mai 2020) :

Malgré les confinements et les mesures sanitaires strictes, je suis restée à votre écoute et j'ai continué à agir pour vous tout au long de cette crise.

Le nombre de mails reçus a considérablement augmenté, preuve qu'en ces temps incertains, il était crucial pour vous d'avoir la possibilité de vous exprimer. Avec mon équipe, nous avons mis un point d'honneur à apporter une réponse à l'ensemble des mails reçus, quel que soit le sujet. En outre, parmi nos actions concrètes, nous sommes intervenus, en coopération avec le ministère des Affaires Étrangères, pour aider certains de nos concitoyens bloqués à l'étranger à revenir en France. Nous avons également sollicité le préfet afin de lui remonter les problématiques locales et d'aiguiller au mieux vos demandes vers les ministères compétents. A ce titre, j'ai, par exemple, contacté le préfet afin d'attirer son attention sur la situation des personnes qui résident dans des campements, notamment à Champs-sur-Marne. En effet, dès les prémices de la crise j'avais été alertée par l'initiative inter-associations (Médecins du Monde, Acina, Système B, Hors La Rue, Les Enfants du Canal) sur les conditions sanitaires dans ces camps, les habitants n'ayant pas accès à l'eau courante. Suite à mon action auprès de la préfecture, des distributions d'eau avaient alors eu lieu et l'affaire avait été médiatisée dans le journal local « Magjournal77 ».

De plus, j'avais fait remonter la problématique des sans domicile fixe, thématique qui me tient à cœur et pour laquelle je me suis mobilisée dès le début de mon mandat, auprès du ministre du logement de l'époque, M. Julien Denormandie, lors d'un point hebdomadaire. Suite à quoi, une aide pour les sans- abris a été mise en place par le Gouvernement, sous la forme d'un chèque service d'une valeur de 7 euros par jour, afin de permettre l'accès aux produits d'alimentation et d'hygiène aux personnes sans-abris. En tout, 60.000 personnes sans-abris ont pu bénéficier de cette aide, pour un budget de 15 millions d'euros. Récemment encore, j'ai œuvré pour ce sujet en invitant, lors des questions au Gouvernement, la nouvelle ministre du logement, Madame Emmanuelle Wargon, suite à la publication annuelle du rapport de la cour des comptes, à préciser son plan d'action sur cette thématique pour les mois à venir.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

De plus, grâce à ces remontées de terrain régulières auprès du Gouvernement, par mes collègues et moi-même, sur les difficultés rencontrées par les associations dans nos territoires, le Gouvernement a mobilisé près de 40 millions d'euros supplémentaires pour la solidarité, pour, d'une part, apporter une aide d'urgence à des territoires en souffrance en métropole (10 millions - Paris, Lyon, Marseille, Seine-Saint-Denis) et dans les outre-mer (4 millions -Mayotte, Guyane, Saint Martin), mais aussi pour soutenir financièrement les associations contre la crise (aide pour couvrir la hausse des dépenses d'achat de produits d'alimentation face à l'augmentation de la demande, hausse des dépenses pour se doter de protections par exemple). A ces mesures s'ajoute une aide exceptionnelle de solidarité d'un montant de 150 euros, à laquelle s'ajoute également 100 euros supplémentaires par enfant à charge de moins de 20 ans, versée le 15 mai dernier et qui a concerné 4 millions de foyers.

Dans toutes les situations, j'ai tenu à ce que l'ensemble de mes actions auprès de vous aient un réel impact, bénéfique, dans vos vies. Je n'ai jamais attendu d'être interpellée pour agir. Ainsi, avec mon équipe, pendant le premier confinement, nous avons contacté téléphoniquement plus d'un millier d'entre vous afin de prendre de vos nouvelles. Cette action a été l'occasion d'un échange fructueux avec vous et l'occasion d'écouter et de mieux prendre en compte vos problèmes quotidiens. En outre, j'ai organisé, le 28 mai 2020, une réunion citoyenne en visio-conférence afin de vous informer et de permettre à chacun de vous de me poser directement les questions qu'il souhaitait. Ce fut un succès qui a permis de pallier à la fermeture de ma permanence pendant le premier confinement, permanence aujourd'hui réouverte et où nous serions ravis de vous accueillir.

J'ai également pris soin de distribuer des masques, au fur et à mesure, à nos concitoyens, et notamment aux plus fragiles. Ces dons de masques aux 7 communes de ma circonscription n'auraient pas été possibles sans la solidarité vietnamienne. En effet, le Vietnam, pays producteur de masques antibactériens, a une nouvelle fois fait preuve de solidarité avec la France durant la crise du COVID-19 en multipliant les dons de la part d'acteurs institutionnels, d'associations, d'entreprises, mais aussi de particuliers.

Cette solidarité met en exergue les précieux liens d'amitié qui unissent les deux pays, même en ces temps difficiles.

De plus, la mise en place d'un pont aérien au profit de la France avec le Vietnam a permis la livraison de centaines de millions de masques grand public supplémentaires lors du premier confinement, entre avril et fin mai, période à laquelle les masques étaient encore rares et parfois détournés lors de leurs arrivés sur le tarmac de l'aéroport.

Il est très important de garder à l'esprit que les ressources nécessaires pour lutter contre la pandémie ne peuvent être trouvées que dans l'effort et la solidarité collective. Comme je l'ai déjà souligné dans plusieurs de mes publications, c'est en favorisant la collaboration entre le monde associatif, les initiatives locales, les administrations, les acteurs institutionnels et l'ensemble des élus locaux, mais aussi entre les pays, que nous pourrons, tous ensemble, apporter des réponses pertinentes à cette crise sanitaire. C'est pourquoi il me semble primordial de remercier tous ces acteurs indispensables du quotidien.

A titre d'exemples, à Chelles, lors d'un déplacement sur place durant le premier confinement, j'ai tenu à saluer l'initiative de la Fabrik-Éphémère qui a fabriqué des dizaines de milliers de visières de protection. Également à Chelles mais aussi à Noisiel, il m'est apparu indispensable d'aller remercier, en personne, les policiers qui ont œuvré à faire respecter le confinement avec beaucoup de patience et de pédagogie. À Lognes, en plus de Chelles, j'ai remercié chaleureusement les pompiers pour toute l'aide précieuse qu'ils ont apportée à la population pendant le confinement. A Emerainville et à Champs-sur-Marne, j'ai également participé à des échanges très conviviaux avec le personnel des EHPAD. Avec mon équipe, j'ai établi et maintenu un contact régulier avec la direction et le personnel des EHPAD de notre circonscription. La santé de nos aînés est en première ligne face à ce virus meurtrier. J'ai pu apprécier le travail et le dévouement formidables dont fait preuve, sans relâche, le personnel de ces établissements de santé. Des hommes et des femmes que nous ne remercierons jamais assez. De même, j'entretiens un échange continu et fructueux avec la directrice de l'Agence régionale de santé de notre département ainsi qu'avec la Préfecture. Tous travaillent de concert avec nos établissements de santé et font leur possible pour limiter la propagation du virus.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription









Par ailleurs, un autre point fut primordial à mes yeux en cette période de crise : l'accompagnement des acteurs du social et du secteur caritatif dont le rôle, déjà crucial en temps normal, n'a fait que se renforcer en ces temps de crise. Ainsi, je me suis déplacée personnellement auprès de ces associations afin de les soutenir et les remercier pour leurs efforts quotidiens. En outre, depuis le début de la crise, mon équipe et moi-même contactons les différentes associations caritatives de la circonscription afin de sonder leurs besoins et voir de quelle manière nous pouvons leur apporter de l'aide. A cet égard, nous n'hésitions pas à les recevoir à ma permanence pour approfondir certains sujets.

Qu'elles agissent dans le cadre de la distribution de nourriture, de l'hébergement d'urgence ou de tout autre type d'action en faveur des démunis, ces associations ont toutes fait un travail remarquable.

De ce fait, je me suis fait leur porte-parole sur mon site internet, en appelant aux dons, notamment pour les antennes du Secours Populaire à Chelles et Noisiel, la Croix Rouge, ou encore les Restos du Cœur, pour n'en citer que quelques-uns.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

En cette période de crise, chaque geste envers ces associations peut aider. Pour ma part, j'ai tenu également à leur apporter toute l'aide possible dans l'obtention de masques, de gants, mais aussi de fournitures à distribuer. J'en profite pour remercier également les centaines de bénévoles qui offrent généreusement de leur temps libre au service d'autrui. Échanger avec eux en ces temps de crise sanitaire a constitué un moment privilégié et très touchant pour moi.

De plus, j'ai accordé une attention toute particulière au maintien d'un dialogue continu avec les associations de notre territoire qui assurent l'accompagnement des personnes victimes de violences. J'ai notamment eu le plaisir d'échanger avec Madame Aminata Dango, Présidente de l'association Djamma Djigui de Noisiel. Depuis le début de mon mandat je suis mobilisée sur ce sujet et j'échange régulièrement avec les acteurs du territoire qui luttent contre ces violences.

Par ailleurs, j'ai également collaboré étroitement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (CCI), mais aussi avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat du département (CMA). Mon objectif était de mieux évaluer leurs actions afin de les aider et de les accompagner dans leurs efforts auprès, notamment, des commerçants locaux.

A ce titre, le programme « Vivons Local », que j'ai partagée sur mes réseaux sociaux, a permis à de nombreux commerçants de proximité de conserver une activité pérenne.

Pour ma part, je me suis mobilisée pour créer un lien entre les entreprises et les acteurs du territoire. En effet, de nombreuses entreprises de ma circonscription m'ont contacté tout au long de la crise pour faire des dons de masques. Ainsi, je les ai naturellement orientées vers les acteurs concernés : les acteurs de l'aide sociale (aide à la personne, banques alimentaires, Samu social, professionnels de santé, etc.) ou directement à l'Agence Régionale de Santé d'Île de France. De plus, j'ai contacté un bon nombre d'entreprises de ma circonscription afin de leur témoigner mon soutien mais aussi pour les informer sur les mesures d'aides aux entreprises mises en place par le Gouvernement et notre groupe.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Je profite de cette lettre pour vous remercier de tout cœur des efforts que vous avez fournis, ainsi que pour votre esprit de discipline civique, qui ont permis, grâce au respect des règles du confinement et des mesures sanitaires, de tous nous protéger, vous et vos proches en premier lieux.













MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

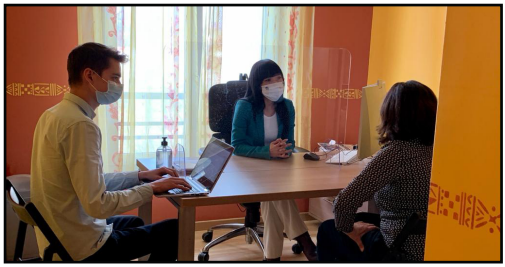
Après le premier confinement (à partir de juin 2020) :

Tout au long de cette crise, j'ai continué à mettre toute mon énergie à votre service. Mon équipe et moi-même sommes pleinement mobilisés pour accompagner les personnes en difficultés qui nous sollicitent.

Ma permanence à Chelles et mon bureau à l'Assemblée sont restés ouverts autant que possible en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et je continue de vous accueillir, sur rendez-vous, pour un simple échange ou pour trouver, ensemble, des solutions aux problèmes de chacun : dans le respect des gestes barrières.

Je suis également restée à l'écoute des acteurs du territoire, que ce soient les entreprises, les associations ou toute autre profession touchée par la crise. Cet ancrage local me permet de faire le lien avec les cabinets ministériels en faisant remonter les sujets qui nécessitent une attention particulière ainsi que les propositions directement issues des rencontres du terrain.









MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Ecole

Sans aucun doute, l'année scolaire a été particulièrement impactée par la crise sanitaire. Je salue le travail de chacun, et notamment celui des enseignants, des services et des élus qui ont tout fait pour assurer un enseignement scolaire dans de bonnes conditions.

Dès le début de la crise mon engagement auprès des enseignants, des élèves et de la communauté éducative, dans sa globalité, a été totale. En effet, chaque année, je participe à la réunion qui réunit le préfet, le Recteur, la Directrice académique et les parlementaires pour préparer la rentrée. Cette année ne fait pas exception à la règle.

Ainsi, j'ai pu me réjouir de la non-fermeture de classes à l'école maternelle « les Noyers » à Noisiel, à l'école maternelle « le Luzard » à Champs sur Marne ainsi qu'à l'école élémentaire des « Aulnes » à Chelles, classes pour lesquelles j'étais intervenue personnellement auprès de l'Éducation nationale. En effet, tous les ans, je reste particulièrement vigilante sur ce point et je maintiens un lien constant avec les services de l'Éducation nationale sur notre territoire, ainsi qu'avec le ministre de l'Éducation nationale, afin de veiller à ce que chaque élève bénéficie d'un cadre propice à son épanouissement et à l'apprentissage.

Le sujet éducatif est au cœur de mes valeurs. Je suis persuadée que c'est par le travail et l'école que nous pouvons nous émanciper et pleinement nous épanouir. Le travail est la valeur sur laquelle a été bâtie notre République, dont le personnel éducatif est l'un des architectes. C'est grâce à nos enseignants que des millions d'enfants deviendront demain des citoyens. Ainsi, j'ai été, comme beaucoup d'entre vous, effarée d'apprendre dans la presse l'agression qu'ont subi le principal ainsi qu'un professeur du collège Van Gogh à Emerainville des mains de l'un de leurs élèves, en janvier dernier.

De ce fait, j'ai tout de suite écrit au proviseur afin de lui témoigner mon soutien et lui apporter toute l'aide qui lui serait nécessaire.

Je salue encore une fois le courage et le dévouement du personnel éducatif pour nos enfants.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

L'école est un lieu de savoir et d'apprentissage, où une telle violence n'a tout simplement pas sa place. Je ne cesserai jamais de me battre contre ce genre de dérive. En ce sens, j'ai apporté mon soutien à l'association Les Papillons en déposant une question écrite sur le site de l'Assemblée nationale à l'attention du ministre de l'Éducation nationale afin de faire remonter les problématiques qui sont les siennes. Cette association lutte contre les violences faites aux enfants notamment en déployant des boîtes aux lettres dans les écoles primaires, les collèges, les clubs de sport et infrastructures sportives des villes. Les enfants victimes de toutes les formes de harcèlement peuvent venir y déposer un mot ou un dessin. Tous les ans, plus de 700 000 enfants sont victimes de harcèlement scolaire et 165 000 de violences sexuelles. Il est urgent d'agir, aucun enfant, aucun adolescent ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !

Je reste à l'écoute de chacun d'entre vous et je me tiens à la disposition de tous les établissements. J'essaye à chaque rentrée scolaire de répartir harmonieusement mes visites dans toutes les communes de la circonscription et de me rendre, d'une année sur l'autre, dans les établissements que je n'ai pas pu visiter les années précédentes.

Dans le cadre de la 25e édition du Parlement des enfants, j'ai assisté à la présentation du travail effectué durant plusieurs semaines par les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry de Chelles. Cet événement était organisé par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF) et avait pour objectif de donner aux élèves de CM2 une leçon d'enseignement civique et moral en leur proposant de découvrir la fonction de législateur. À cet effet, ils ont été invités à rédiger, sous la conduite de leur enseignante, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui leur a appris ce qu'est le débat démocratique. Cette rencontre a permis un échange fructueux et inspirant entre les enfants et moi. A cet égard, à l'issu de cette visite, j'ai proposé deux amendements dans le cadre de l'examen en commission spéciale du projet de loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, thématique abordée par les enfants lors de cette 25e édition du parlement des enfants :

« L'alimentation durable et équilibrée ».

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

J'adresse une nouvelle fois toutes mes félicitations aux élèves ainsi qu'à leur professeur pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme !














Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Emplois

Lorsque la crise sanitaire a touché notre pays, le chômage commençait enfin à reculer de manière significative. Nous étions en train de renouer avec la création d'emploi, notamment dans le secteur industriel, et le pouvoir d'achat repartait à la hausse. Grâce aux mesures d'urgences prises depuis Mars, des milliers d'entreprises, et plus de 8 millions d'emplois, ont été sauvés via les nombreux dispositifs votés à l'Assemblée nationale.

Néanmoins, le tissu économique de notre circonscription n'a pas été épargné par cette crise. J'ai donc redoublé d'effort et je me suis encore davantage engagée pour maintenir les emplois de notre circonscription.

A cet égard, j'ai par exemple suivi le dossier du groupe Conforama, dont le siège se situe à Lognes. Dès novembre 2019, j'avais attiré l'attention du ministère sur sa situation critique. Vous pouvez d'ailleurs retrouver l'ensemble de mes actions sur ce sujet dans mes anciennes lettres parlementaires. Pendant la crise, je me suis de nouveau impliquée dans ce dossier et j'ai une fois de plus adressé un courrier au ministre de l'Économie et des Finances, le 18 mai 2020, pour l'avertir des difficultés que connaissait l'entreprise pour accéder au Prêt Garanti par l'État (P.G.E.). J'ai également rédigé une question écrite à ce sujet, disponible sur le site de l'Assemblée nationale ainsi que sur mon site internet. Finalement, l'entreprise a réussi à obtenir un financement par les banques afin de sauvegarder les emplois et pérenniser son activité.

J'ai également suivi de près les appels à projets provenant du dispositif 'France relance'. Ainsi, je me réjouis que plusieurs projets de notre département, mais également, de notre circonscription ait été retenus. A ce titre, sur les 4214 projets retenus pour la rénovation énergétique des bâtiments public de l'Etat, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur tout le territoire, 24 projets proviennent de notre département, dont 7 à Champs-sur-Marne ! C'est une très bonne nouvelle pour notre territoire, et pour laquelle je félicite tous les acteurs concernés, dont le Gouvernement qui a su faire preuve d'écoute.

L'un des piliers du 'Plan de relance' est la rénovation énergétique, pour laquelle il est prévu d'investir 6,7 milliards d'euros en 2021 et 2022, et je suis particulièrement heureuse d'avoir pu jouer un rôle important dans ce projet. En ce sens, en juin dernier, j'ai écrit un courrier au Président de la République et au Gouvernement afin de partager mes bilans et mes propositions sur le secteur du Logement dans le cadre du Plan de relance qui se préparait, ayant été présidente du groupe de travail interparlementaire sur la loi ELAN (2017-2018), mais aussi rapporteur pour avis sur le Logement pour les 4 projets de loi sur les finances de notre mandature, la thématique du logement est, comme vous le savez, au cœur de mon travail de députée. Ainsi, ma vision sur cette thématique est claire : le logement et l'écologie sont intrinsèquement liés. C'est une mesure écologique, bien évidemment, mais également une mesure sociale, puisqu'en éradiquant les passoires thermiques les conditions de vie de millions de français, qui vivent dans des logements froids et humides, s'améliorent. De ce fait, j'ai insisté dans ce courrier sur l'importance de massifier la rénovation énergétique et d'en faire une priorité. De plus, c'est aussi une mesure économique, puisqu'en rénovant nous faisons baisser les factures énergétiques des Français et augmentons leur pouvoir d'achat. Ainsi, ma forte implication sur ce sujet a été remerciée par le Gouvernement, et je suis ravie que 7 des 4214 projets retenus dans toute la France soient sur ma circonscription. Bravo encore à toutes les infrastructures qui ont décroché l'appel d'offre et bénéficient d'une aide de l'Etat pour leurs travaux de rénovation énergétique.

C'est l'essence même de mon travail d'effectuer des travaux qui seront bénéfiques pour l'ensemble de nos concitoyens. C'est donc un réel bonheur de voir ce travail se concrétiser au bénéfice des habitants de ma circonscription !

D'autant plus que cette dynamique de relance économique est en plein essor sur notre territoire. En effet, en parallèle des projets que je viens d'évoquer et qui ont été retenus pour la rénovation énergétique des bâtiments public de l'Etat, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, notre département s'est également distingué en remportant 13 projets d'investissement dont 2 dans notre circonscription à Chelles, dans le cadre de l'abondement exceptionnel, pour un montant de 8 millions d'euros de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) par l'Etat.

Enfin, j'aimerai également féliciter les acteurs à l'origine des 5 projets retenus dans le cadre du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires Ile-de-France, notamment l'entreprise Cristal Marbre, spécialiste de la décoration de marbre, basée à Chelles, qui grâce à son projet va recevoir le soutien de l'Etat pour la modernisation de son outil de production. Cet abondement financier va permettre à cette société de créer 5 nouveaux emplois pour l'aider dans ce projet.

Sur un autre registre, mais toujours en lien avec la thématique de l'emploi, j'ai eu le plaisir de recevoir, en février dernier, Monsieur Patrick Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, à l'UTEC d'Emerainville, accompagné de Madame Nadège Baptista, préfète déléguée pour l'égalité des chances. A cette occasion, nous avons évoqué la situation des jeunes qui ont choisi l'alternance et qui n'ont malheureusement toujours pas trouvé d'entreprise. Nous avons également pu échanger avec les différents acteurs concernés par l'apprentissage afin d'identifier ensemble les difficultés rencontrées par les étudiants et les solutions envisagées, comme la CCI, le Service Public de l'Emploi, ou encore, les entreprises engagées dans La France Une Chance & PAQTE.

L'année 2020 a été historique pour l'apprentissage mais nous pouvons toujours faire mieux. En effet, pour la première fois, nous avons passé le cap des 500 000 contrats signés dans l'année. Ce sont des résultats inespérés en temps de crise. Ils s'expliquent notamment par les dispositifs d'aide à l'embauche du plan « 1 jeune, 1 solution » que le Gouvernement a mis en place pour encourager le recrutement des apprentis.

Ainsi, les employeurs peuvent bénéficier d'une aide de 5000 à 8000 euros pour l'embauche d'un apprenti et ils s'en sont massivement saisis car grâce à ces primes, l'État prend en charge la quasi-totalité du salaire de l'apprenti pendant un an. En tout, plus de 400 000 primes ont été demandées en 2020.

Toutefois, il ne faut pas que cette réussite soit l'exception mais bien au contraire qu'elle devienne la norme. Nous devons donc continuer ensemble de travailler à promouvoir l'apprentissage et je vous invite, tous, entreprises seines-et-marnaises, à accueillir des apprentis dans vos services pour participer à cet élan de solidarité pour les jeunes !

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

J'ai également tenu à rendre visite aux agriculteurs du département pour leur apporter mon soutien. Ils sont les garants de notre sécurité alimentaire, dans la crise mais aussi en dehors. A ce titre, je suis allée directement sur le terrain pour constater de mes propres yeux les dégâts causés par l'épidémie de jaunisse qui a frappé la culture de la betterave cet été. A cette occasion, j'ai pu écouter les doléances des betteraviers. Il est primordial que les élus s'impliquent sur le terrain et aillent à la rencontre de leurs concitoyens. On ne peut comprendre une situation que si on va voir ce qui se passe réellement.

Encore récemment, je me suis déplacée chez monsieur Christophe Parent, agriculteur à Oissery en Seine-et-Marne, à la suite de l'invitation du Président de la FDSEA, Cyrille Milard et du Président des jeunes agriculteurs 77, Arthur Courtier. A cette occasion, j'ai pu visiter une ferme locale de mon département. En effet, suite à l'annulation du salon de l'agriculture cette année en raison de la crise, chaque département a été encouragé à prendre des initiatives locales afin de perpétuer l'état d'esprit du salon de l'agriculture, véritable vitrine de l'excellence de l'Agriculture de notre pays, et un moment d'échanges intenses chaque année avec les agriculteurs.










Ainsi, après cette visite, nous avons échangés, avec monsieur Parent, sur les enjeux et les actualités agricoles : le changement climatique, les attentes sociétales, le renouvellement des générations dans le milieu agricole etc. Ces discussions ont été très constructives : recréer du lien entre les agriculteurs et les consommateurs est essentiel pour répondre à la demande de « consommer local » en construisant une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement.

Soutenir nos jeunes

Depuis le début du quinquennat, la jeunesse représente une priorité, c'est pourquoi différentes mesures clés ont été mises en place depuis 2017. C'est par exemple le cas du Service national universel, qui permet aux jeunes de toute une génération de s'unir et de s'engager pour le pays. Le Gouvernement a également mobilisé 15 milliards d'euros pour la formation d'un million de jeunes et de personnes peu qualifiées. Depuis le début de la crise sanitaire, le Gouvernement s'est engagé pour que la génération Covid ne soit pas une génération sacrifiée. Cet objectif nous rassemble, quelles que soient nos responsabilités. C'est pourquoi le Gouvernement a pris des initiatives fortes pour ne pas abandonner la jeunesse pendant la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, que ce soit par l'investissement de 7 milliards d'euros dans le cadre du plan '1 jeune, 1 solution', par l'accord d'une aide d'un montant de 150 euros au profit des 400 000 jeunes percevant les APL, ou encore par les aides proposées pour soutenir les étudiants boursiers.

Comme vous l'avez compris, les pouvoirs publics sont vigilants face au développement de la précarité et de l'isolement chez les jeunes, notamment en cette période de crise. Ainsi, en mai 2020, j'ai accompagné mesdames Frédéric Vidal et Annick Girardin, respectivement ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et ministre des outre-mer à Champs-sur-Marne afin d'échanger avec les étudiants et les personnels du CROUS du campus Descartes.

De plus, j'ai multiplié cette année les rencontres dans notre territoire avec les associations qui accompagnent les jeunes dans leur parcours, quel qu'il soit.

A cet égard, en juillet dernier, je me suis rendue avec mon équipe auprès de la Mission locale du Bassin Chellois. Cette mission locale œuvre pour l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et revendique un des plus hauts taux de réussite du territoire. De même, en août 2020, j'ai rencontré l'association AIP, Aide à l'Insertion Professionnelle, de Chelles. Cette association m'a fait part de ses difficultés financières et j'ai directement saisi les services de la direction départementale des finances publiques du 77 pour

une solution. Grâce à mon action, le problème a été réglé dès le mois de septembre, au grand soulagement de l'association qui va pouvoir continuer ses activités afin d'améliorer l'insertion professionnelle. En octobre, j'ai rencontré l'association ADPEP 77 qui contribue à l'éducation et à la formation des enfants, des adolescents et des adultes, tout particulièrement de ceux victimes de la pauvreté et de l'exclusion sociale ou en situation de handicap. Puis, en novembre, j'ai échangé avec le responsable de l'antenne de Seine-et-Marne de l'association Unis-Cité afin de discuter avec lui plus en profondeur de cette association qui vise à proposer aux jeunes de s'engager à travers le Service Civique.

Enfin en février dernier, j'ai participé à l'opération « Les prodiges de la République » lancée par Madame Marlène SCHIAPPA, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, qui vise à mettre à l'honneur les jeunes femmes et hommes qui se distinguent au quotidien par leur engagement citoyen au service des autres. Ainsi, à l'issue de l'appel à candidatures lancé pour la Seine-et-Marne, un jury départemental, dont j'ai eu la chance de faire partie, s'est réuni pour présélectionner les citoyens les plus méritants et deux candidates ont été désignées « Prodige de la République ». Elles représenteront fièrement la Seine-et-Marne lors d'une cérémonie nationale à l'hôtel de Beauvau.

Je tiens donc une nouvelle fois à féliciter chaleureusement les lauréats seine-et-marnais, Leslie et Priscille, qui, à l'image de tous les Français, ont fait preuve d'une résilience et d'un courage sans faille durant la crise du Covid19 que nous traversons encore aujourd'hui. Vos actions et votre dévouement représentent fièrement notre département ! Bravo à vous et merci !

Depuis le début de mon mandat j'ai toujours eu à cœur de porter, de soutenir et de valoriser les actions locales qui contribuent positivement à la société. L'engagement quotidien de nos concitoyens pour autrui montre que les Français incarnent pleinement la valeur républicaine qu'est la solidarité. En cette période particulièrement difficile pour tous, il est encore plus important de défendre cette valeur qui est, j'en suis persuadée, le fondement de notre société.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

















Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Logement

En ma qualité d'élue représentant notre territoire et engagée depuis le début de mon mandat sur les sujets du logement, j'attache une grande importance aux projets qui visent à améliorer le bien-être de mes concitoyens.

Le projet de renouvellement urbain du quartier « Deux-Parcs Luzard », à Champs-sur-Marne et à Noisiel, a été finalisé, en décembre 2019, à la suite d'échanges intensifs entre l'État, les communes, les bailleurs sociaux et la communauté d'agglomération. Je me réjouis qu'un tel projet puisse voir le jour sur notre territoire, preuve, s'il en était besoin, que l'État est bien présent à nos côtés, au plus près des citoyens, pour améliorer notre cadre de vie.

Le quartier des Deux-parcs Luzard est un quartier dont je connais bien les enjeux socio-économiques, et que je visite régulièrement. Il fait partie des « quartiers politique de la ville » et bénéficie, à ce titre, d'aides financières de l'État à hauteur de 11,2 millions d'euros au titre du Programme national de rénovation urbaine appelé NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). L'un des objectifs majeurs est d'apporter davantage de mixité en développant l'accession à la propriété.

Dans le prolongement des actions menées à Noisiel et à Champs-sur-Marne, en avril 2019, j'ai également accompagné Julien Denormandie, Ministre chargé de la Ville et du Logement, à Torcy, avec le Président de l'Agglomération de Paris Vallée de la Marne et Monsieur le Maire de Torcy, pour la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain. Cette convention permet la transformation et la réhabilitation du quartier « l'Arche Guédon » à Torcy et favorise, ainsi, l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Lors de la signature de cette convention, le Ministre avait souligné, dans son discours, la forte augmentation des conventions de renouvellement urbain depuis 2018, progression rendue possible grâce au travail législatif effectué depuis deux ans en matière de logement (notamment l'adoption de la loi ELAN) et à l'excellent travail collaboratif des acteurs institutionnels (élus, bailleurs sociaux, aménageurs, etc.).

Ce projet à Noisiel et Champs-sur-Marne est encore la preuve de l'implication de vos élus, des acteurs sociaux et du Gouvernement dans l'amélioration de vos conditions de vie et votre quotidien.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Toujours sur ce registre, en lien avec ma volonté d'œuvrer efficacement pour assurer la jouissance d'un logement décent aux habitants de Seine-et-Marne, je suis intervenue en faveur de la résidence des Pommiers, située dans le quartier des Deux parcs à Champs-sur-Marne. En effet, par le biais d'un courrier conjoint de Maud Tallet, maire de Champs-sur-Marne, et Mathieu Viskovic, maire de Noisiel, j'ai été alertée sur l'existence de plusieurs dysfonctionnements dans la gestion par l'organisme HLM Habitat 77 de ladite résidence, tels que l'absence de chauffage, le défaut d'entretien des parties communes, les pannes d'ascenseur ou encore des dégradations des allées piétonnes devenues accidentogènes. Ne trouvant pas de solution avec Habitat 77, malgré l'intermédiation des deux maires, l'association de défense des locataires de cette résidence a saisi la Commission départementale de conciliation. Celle-ci n'a malheureusement pas abouti sur une amélioration de la situation. Par conséquent, d'une part, j'ai écrit au président d'Habitat 77, et, d'autre part, j'ai reçu les représentants de l'association, qui m'ont fait part de l'historique de la situation. Ils m'ont également montré les photos des dégradations, et je n'ai pu que constater les dégâts.

Engagée sur la rénovation énergétique et la réhabilitation des bâtiments, je suis d'autant plus investie sur ce sujet qui touche directement ma circonscription. Je ne peux laisser mes concitoyens vivre dans de telles conditions. Celles-ci sont désastreuses tant pour leur bien-être que pour leur santé physique.

Ainsi, j'ai tout de suite écrit un courrier à Thierry Coudert, préfet de Seine-et-Marne, afin d'intermédier et de trouver une solution sur ce sujet. Suite à cet entretien, nous avons été reçus autour d'une table ronde avec les maires, la représentante de l'association et la représentante de l'habitat77 par le sous-préfet de Torcy, François-Claude Plaisant, où il a été décidé que nous ferions un point de suivi tous les deux mois.

Le dialogue ne sera pas rompu tant que les conditions de vie de ces personnes ne se seront pas améliorées, je continue ainsi à travailler sans relâche sur ce dossier.

Par ailleurs, sur la thématique de l'handicap, qui est une thématique à laquelle je suis sensible, car intrinsèquement lié à la question du logement, je me suis intéressée à divers affaires touchant des personnes en situation de handicap, et ce grâce à vous. En effet, votre participation aux débats, permets de faire émerger des problématiques de terrain et est précieuse et essentielle. Cela me permets, ainsi, de relayer au niveau national des affaires et thématiques proches de vous et votre quotidien. En ce sens, et suite à mes échanges avec un de mes administrés en situation de handicap, j'ai pu proposer des pistes de réflexion à la Ministre chargée du logement notamment sur des sujets tels que l'accessibilité au logement des personnes en situation de handicap ou le traitement des demandes de logements sociaux en faveur de ce public spécifique. C'est pourquoi je vous encourage à venir me rencontrer à ma permanence à Chelles pour, d'une part, me faire remonter les problèmes de votre quotidien mais également pour me proposer des idées innovantes, afin que je puisse œuvrer dans ce sens au niveau national. Car mon ambition est intacte : être votre porte-voix.

De plus, je me réjouis que la notion de 'logements évolutifs' ait pu être introduite dans la loi ELAN, loi pour laquelle, comme vous le savez, j'avais été désigné présidente du groupe de travail interparlementaire. Plus précisément, les dispositions relatives à l'accessibilité des bâtiments d'habitation pour les personnes handicapées ont été modifiées par la loi ELAN et ces nouvelles mesures ont pris effet également pour les demandes de permis de construire déposées à compter du 1er octobre 2019.

Ainsi, dans un souci d'élargir le nombre d'immeubles accessibles au plus grand nombre de personnes, mes collègues et moi-même avons modifié les impératifs en matière d'installation d'ascenseurs dans les immeubles à usage d'habitation. Par conséquent, dorénavant, l'article R111-5 du code de la construction et de l'habitation, modifié par le décret du 11 avril 2019, dispose que l'installation d'un ascenseur est obligatoire dans les parties des bâtiments d'habitation collectifs comportant plus de deux étages et accueillant des logements au-dessus ou au-dessous du rez-de-chaussée (ce dispositif était obligatoire pour les immeubles de plus de trois étages auparavant).

De plus, le décret précité prévoit que les logements situés au rez-de-chaussée ou situés à un étage desservi par un ascenseur doivent être « évolutifs ».

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Cela signifie que : Lesdits logements doivent, dès leur construction, respecter les obligations d'accessibilité permettant à une personne handicapée d'utiliser normalement la pièce principale et les cabinets d'aisance. Ils doivent, également, pouvoir être rendus conformes à certaines caractéristiques par le biais de la réalisation de travaux simples n'affectant pas la structure du logement.

En tant que rapporteure sur le logement à l'Assemblée nationale depuis quatre années consécutives, mais aussi présidente du groupe de travail interparlementaire sur la loi ELAN, et administratrice de l'ANRU, ces sujets requièrent toute mon attention et il est important pour moi de constater, de visu, la réalité et l'impact positif sur le terrain des politiques publiques que nous votons à l'Assemblée nationale.









MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Cadre de vie

Depuis le début de mon mandat, je suis engagée en faveur du logement : c'est-à-dire que je veux préserver le logement des Français, mais aussi protéger ceux qui n'en ont pas.

J'ai donc œuvré depuis le début de la crise sanitaire à protéger les plus démunis. Je souhaite que les habitants de ma circonscription puissent bénéficier d'un cadre de vie serein et apaisée. En ce sens, je n'ai pas hésité à soutenir les habitants de Noisiel et de Champs-sur-Marne pour les aider à remédier aux situations problématiques rencontrées avec des squatteurs, tout en m'assurant qu'en complément des solutions durables soient proposées pour ces personnes sans domicile fixe afin de régler le problème et non pas simplement le déplacer.

A ce titre, je suis intervenue sur deux dossiers :

- Squat de Noisiel

Le squat de l'immeuble de Noisiel a été évacué au mois d'octobre. Les riverains vont pouvoir retrouver une certaine tranquillité et les squatteurs ont quitté cet immeuble insalubre, voué à la démolition et dans lequel ils se trouvaient tous en danger. J'ai échangé à plusieurs reprises avec le préfet sur ce sujet et je me suis mobilisée auprès des riverains pour les soutenir.

- Le squat de Champs-sur-Marne

Pendant le premier confinement, j'ai alerté le préfet sur la situation de ce squat, tout aussi préoccupante que celle du squat de Noisiel. Il y a eu des signalements de problèmes de violences, de vols et de dégradations. La préfecture a évacué ce squat avec un travail de relogement et d'insertion en parallèle.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Associations

Tout au long de cette année exceptionnelle de pandémie du Covid-19, je n'ai cessé d'être aux côtés des associations, véritables acteurs sociaux d'intérêt général au sein de ma circonscription.

Mon équipe et moi-même sommes plus que jamais reconnaissants pour le dévouement et la détermination dont font preuve, au quotidien, ces hommes et ces femmes du milieu associatif qui agissent au plus près des problématiques de nos administrés, et ce d'autant plus en cette période de crise.

Ainsi, dans la continuité de mon engagement depuis le début de mon mandat, le secteur associatif peut compter sur mon soutien sans relâche.

A ce titre, depuis le mois d'août, j'ai rencontré près d'une centaine de représentants associatifs qui œuvrent sur notre territoire dans tous les domaines.

Ainsi, par exemple, en septembre 2020, dans le cadre de l'anniversaire du Grenelle des violences conjugales et de la visite de Madame la ministre Élisabeth Moreno, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, j'ai pu m'entretenir, en présence de Madame la ministre, avec les bénévoles, les personnels mais aussi les femmes bénéficiaires de l'association SOS Femme 77. De même, en avril dernier, j'ai eu également le plaisir de rencontrer Noëlle VAN DEN BERGHE, Présidente de l'Association Chelloise d'Ecoute et d'Aide aux Femmes (ACEAF). Chaque semaine, cette association animée par une dizaine de bénévoles reçoit des appels de femmes victimes de violences conjugales.

Dans les exemples précités, j'ai voulu mettre en lumière des associations de lutte contre les violences conjugales car, depuis le début de mon mandat, je suis engagée sur cette problématique. D'autant plus que ce contexte sanitaire inédit constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants, dont beaucoup sont obligés de se confiner avec leurs agresseurs. Il est important de rappeler que l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer familial.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Par conséquent, j'échange régulièrement avec les acteurs du territoire qui luttent contre ces violences et je soutiens les organismes qui accompagnent ces personnes victimes de violences.

Vous l'aurez compris je voue une importance toute particulière à ce sujet et j'ai d'ailleurs récemment co-signé la tribune initiée par ma collègue Fiona Lazaar sur les inégalités domestiques dans le contexte du confinement.










Dotations

DETR et DSIL

Les collectivités territoriales et les élus locaux ont été en première ligne pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Je tiens à être aux côtés des élus de notre circonscription pour les soutenir dans leurs projets au service des habitants. Les projets réalisés dans le cadre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sont de belles illustrations du travail de collaboration que je mène avec les élus de notre circonscription depuis le début de mon mandat. En ce sens, j'ai soutenu plusieurs projets d'investissements structurants pour les communes de notre circonscription à l'occasion d'appels à projets.

Pour 2020, 336 projets ont été déposés par les collectivités seine-et-marnaises, pour une demande totale de subventions de plus de 34 millions d'euros. A l'instar de l'année précédente, les demandes ont donc représenté près de trois fois le montant de l'enveloppe. Très concrètement au sein de notre circonscription deux projets ont pu être subventionnés par la DETR 2020 :

- Vaires-sur-Marne : l'extension et l'aménagement de l'école Marie Jorand, 300 000 euros de dotation.
- Brou sur Chantereine : les travaux de vidéoprotection, 4 490 euros de dotation.

La DSIL permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements. L'enveloppe annuelle s'élève à 570 M€. En complément, une enveloppe exceptionnelle de 950 M€ est ouverte sur les exercices 2020 et 2021. La DSIL soutient également la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux inscrites dans un contrat de ruralité signé entre l'État et les groupements de communes.

De plus, le Gouvernement a présenté un plan de relance économique exceptionnel de 100 milliards d'euros qui privilégie les secteurs structurants et porteurs d'emplois, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en renforçant la cohésion sociale et territoriale.

Le soutien à l'investissement local est au cœur de la politique économique menée par le Gouvernement. Ainsi aux 9 Md€ de dotations d'investissement pour les collectivités votés et mis en œuvre par la loi de finance initiale pour 2020, s'ajoutent désormais les 100 Mds du 'Plan de relance'.

Plus précisément, en ce qui concerne les trois projets sélectionnés au sein de notre circonscription (Chelles et Lognes). Ces projets ont pour mission :

- Lognes : la rénovation de l'éclairage public par un système d'éclairage de type LED (dans les rues boulevard du Mandinet, rue du Bouquet, rue du Village, boulevard du Segrais (parties 1 et 2), boulevard Chopin (partie 3), rue Jean Monnet, rond-point Beethoven, cours Georges Gerswhin), subventionnée de 110.702 euros via la dotation « DSIL » de l'Etat.

- Chelles : la construction d'un nouveau gymnase dans le quartier de la Noue Brossard, dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie et de transition énergétique, subventionnée de 2.971.504 euros via la dotation « DSIL » de l'Etat.

- la 2ème tranche de la requalification de l'avenue des Sciences, (entre l'avenue Delambre et la Cité Forestière) avec aménagement et sécurisation de la voirie, installation de parcs de stationnement de vélos aux abords des équipements publics et créations de pistes cyclables subventionnée à hauteur de 586.268 euros via la dotation « DSIL » de l'Etat.

Plan de relance

Pour permettre aux entreprises de rebondir après la crise, dans le cadre du plan « France Relance », le fond d'accélération des investissements industriels dans les territoires est doté de 150 millions d'euros sur 2020 et sera de 400 millions d'euros d'ici à 2022. L'objectif est de permettre aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence.

Ainsi Cristal Marbre, entreprise spécialiste de la décoration de marbre, basée à Chelles, va être soutenue pour la modernisation de son outil de production. L'entreprise prévoit de créer 5 emplois à travers ce projet.

Il faut ajouter à ces projets financés par le biais du 'Plan de relance', les 24 projets retenus (sur 4214), évoqués précédemment, projets axés pour la rénovation énergétique des bâtiments public de l'Etat, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante en Seine-et-Marne, dont 7 proviennent de Champs-sur-Marne. Vous trouverez la liste des bâtiments publics qui ont pu jouir de ce financement sur ce lien :

https://immobilier-etat.gouv.fr/les-grands-dossiers/france-relance-projets-renovation-energetique-batiments-publics/liste-projets-retenus

Pour rappel, pour faire face à la crise, le Gouvernement a fait le choix d'une relance ambitieuse, territorialisée et durable pour préparer dès aujourd'hui l'avenir de la France. Par conséquent, le Gouvernement a lancé un programme historique de 4 milliards d'euros pour l'adaptation énergétique des bâtiments publics.

Cette aide a largement bénéficié, non seulement, à nos universités seine-et-marnaises implantées de longue date sur notre territoire telle que l'université de Créteil et son Crous, permettant à celle-ci d'engager des travaux d'isolation ou encore d'installer des bornes de recharges de véhicules électriques, mais aussi à notre toute jeune université expérimentale Gustave Eiffel, situé à Champs-sur-Marne et spécialisée dans l'étude des villes et des processus d'urbanisation, université qui a pour objectif de créer "la ville de demain" et de peser sur la scène internationale.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

De plus, 14 projets d'investissement productif soutenus par les Fonds de modernisation et de diversification des filières automobile et aéronautique ont été retenus en Seine et Marne, ce qui a permis à 3 de nos entreprises de la 10ème circonscription de voir leur projet subventionné, à savoir :

• APS à Noisiel (2 projets) : leader français du revêtement de surface par voie sèche. L'entreprise conçoit, développe, applique et distribue des solutions de traitements de surface de haute technologie pour l'industrie.

• Emboutissage Robardey à Chelles (1 projet) : société spécialisée dans le découpage, l'emboutissage, l'injection thermoplastique, le surmoulage de circuit de puissance électronique, la connectique spécifique et électrique, les capteurs spécifiques, les pièces d'aspect et pièces techniques de type mécatronique, l'assemblage, le soudage à la vague, le résinage, le bobinage, la soudure électrique et laser, l'assemblage de micro-switchs et résistances, ainsi que le contrôle électrique et par caméras.

Enfin, toujours en 2021, 3 projets portés par des collectivités seine-et-marnaises ont été retenus dans le cadre du troisième appel à projets du fonds « mobilités actives » (lancé en juillet 2020), consacré au cofinancement par l'État, aux côtés des collectivités, d'infrastructures cyclables, dont 1 dans notre circonscription, à Chelles :

Le projet porté par la Ville de Chelles d'aménagement est celui d'une piste cyclable sur l'avenue du général de Gaulle.





MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Santé

La crise sanitaire actuelle a mis au cœur de toutes les préoccupations, de l'ensemble de l'appareil politique, la santé. Que cela soit pour lutter contre le coronavirus, et ses effets, mais aussi dans la nécessité de renforcer et développer des dispositifs déjà existants, dispositifs primordiaux pour une bonne politique de Santé globale et une gestion des crises efficaces. C'est pourquoi, le Gouvernement a mis en place pour combattre efficacement le coronavirus une stratégie de vaccination massive. Le vaccin est ainsi devenu une nouvelle arme indispensable dans notre lutte contre le virus et la protection de nos concitoyens. Il est une des clés qui nous permettra de retrouver nos vies d'avant.

Aussi, suivant les préconisations des autorités sanitaires, nous avons mis en place une stratégie claire : vacciner d'abord les personnes les plus vulnérables et étendre la vaccination, au fur et à mesure, à tous les Français.

La montée en puissance de notre campagne vaccinale commence : nous amplifions et accélérons la stratégie de vaccination.

Pour ma part, dès l'installation du centre de vaccination à Chelles, je me suis rendue une première fois sur place à l'invitation de monsieur le sous-préfet, François-Claude Plaisant ; puis une seconde fois, cette fois-ci, à l'invitation de monsieur le préfet, Thierry Courdert.

La vaccination contre la COVID-19 est un sujet extrêmement sensible. Il convient que chacun soit correctement informé sur la situation de la stratégie vaccinale dans son territoire. Le corollaire est qu'il est indispensable que cette stratégie vaccinale soit correctement mise en place et coordonnée sur les territoires.

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Enfin, les sapeurs-pompiers, pleinement mobilisés depuis le début de la crise, ont pris toute leur part dans l'intensification de la campagne vaccinale, notamment en mobilisant des moyens exceptionnels. Ils ont notamment permis :

- la mise en place par les sapeurs-pompiers de 38 vaccinodromes ouverts 7 jours sur 7, sur l'ensemble du territoire, ainsi que de plus de 140 centres de vaccination modulaires et mobiles afin de compléter ce dispositif et de répondre à des besoins spécifiques.

- la mobilisation de 25 000 sapeurs-pompiers formés à la vaccination et de 2 500 sapeurs-pompiers en charge de la logistique qui assureront l'administration et la gestion de ces vaccinodromes.

Sur un autre sujet, mais qui me tient tout autant à cœur, je me suis rendue avec la secrétaire d'État chargée du handicap, madame Sophie Cluzel, et le ministre chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, monsieur Franck Riester, à Coulommiers pour inaugurer la résidence des Lilas, qui accueille les jeunes adultes atteints de troubles du spectre autistique (TSA).

La résidence des Lilas est un foyer médicalisé qui accueille des adultes atteints de troubles du spectre autistique et qui propose un accompagnement adapté à leurs besoins en matière de communication et de gestion du stress.







MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

En 2017, j'ai lancé avec mon équipe le projet « la Grande Marche » dans la 10e circonscription, une opération de porte-à-porte afin de recueillir, de vive voix, toutes vos préoccupations et doléances. Nous avons continué cette initiative en septembre, mais, hélas, la crise sanitaire est venue contrarier le calendrier de mes déplacements. Soyez-en sûr, je mettrai toute mon énergie, une fois la crise terminée, pour finaliser ce projet qui me tient à cœur.

Ces marches se déroulent dans chaque commune de la circonscription et permettent de tisser des liens uniques et privilégiés avec nos concitoyens. C'est toujours une joie pour moi d'aller à votre rencontre et une excellente occasion d'aborder les sujets du quotidien de façon spontanée au cours de discussions à bâtons rompus, discussions qui me permettent d'en apprendre toujours plus sur les différents quartiers qui composent ma circonscription.









Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

MES ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Actions en circonscription

Depuis le début de mon mandat, j'adapte mon agenda afin de participer le plus possible à tous les évènements auxquelles vous m'invitez, car ce sont des moments uniques me permettant de partager des instants au plus près de vous : les commémorations, les remises de médaille de l'Assemblée nationale, les évènements associatifs et sportifs, etc.









LES PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

Depuis le début de la crise sanitaire, le Gouvernement et la majorité parlementaire se mobilisent afin de protéger au mieux nos concitoyens et nos entreprises des conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19 : les prêts garantis par l'Etat, le fonds de solidarité ou encore le dispositif de chômage partiel sont autant de moyens mis en œuvre pour soutenir nos domaines d'activités. En complément de ces mesures, le Premier ministre a présenté, le 3 septembre 2020, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros. L'objectif étant de "préparer la France à l'horizon 2030" dans la continuité des chantiers engagés depuis le début du quinquennat.

Ce plan s'organise autour de trois axes : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale.

Le projet de loi de finances pour 2021, que j'ai voté, est la traduction législative du 'Plan de relance' et concrétise les engagements Gouvernementaux sur notre territoire.

Tout au long de l'année 2021, nous devrons nous adapter au mieux face à la situation inédite à laquelle nous sommes confrontés. C'est pourquoi je resterai vigilante dans l'application des budgets votés et les projets de loi de finances rectificatives à venir. Peu de pays à travers le monde ont mis en place de telles garanties qui sont à l'image de notre système social : protecteur et solidaire.

Le Plan « France Relance »

Il s'agit d'un plan d'investissements qui comprend des mesures pour favoriser la transition écologique, la compétitivité et l'innovation mais aussi pour soutenir la création d'emplois.

La mise en œuvre et le suivi de l'exécution du plan sont les priorités du Gouvernement avec :

- Au niveau national, un Conseil de suivi de la relance chargé de procéder à une revue de l'avancement du plan, d'un point de vue sectoriel et territorial.

LES PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

- Au niveau local, des comités de suivi départementaux qui sont chargés d'informer l'ensemble des acteurs locaux sur les modalités de mise en place du plan, ces comités devant inclure les services de l'État, les parlementaires, les représentants des collectivités locales et les partenaires sociaux. Dans notre département, le préfet a mis en place un comité de suivi du plan de relance, comité auquel je participe activement.

Les dépenses du plan de relance seront engagées sur deux ans et financées avec :

- La troisième loi de finances rectificative pour 2020.
- Le projet de loi de finances pour 2021 et le programme d'investissement d'avenir.
- Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021.
- Le plan de relance européen (l'Union européenne finançant le plan français à hauteur de 40 milliards d'euros).

Pour la transition écologique :

Les moyens consacrés à hauteur de 30 milliards d'euros viseront à accélérer le verdissement de l'économie, à investir dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, à développer de nouvelles technologies vertes et à favoriser les modes de transports moins polluants dont :

- Une enveloppe de 6,7 milliards d'euros consacrée à la rénovation énergétique : dispositif « Ma Prime Renov' » ouvert à tous les Français (2 milliards d'euros), la rénovation des bâtiments publics (4 milliards d'euros avec les universités éligibles), le logement social (500 millions d'euros) et les TPE/PME (200 millions d'euros).
- Un effort énergétique sans précédent en faveur de l'hydrogène vert (2 milliards d'euros), la décarbonation de l'industrie (1,2 milliard d'euros) et l'investissement dans les technologies vertes (3,4 milliards d'euros).
- Un soutien à l'agriculture durable, à la filière bio et aux circuits courts (1,2 milliard d'euros) pour revenir au « local » et à une alimentation saine.
- Un soutien massif au transport ferroviaire (4,7 milliards d'euros pour les petites lignes, les trains de nuit et le fret), aux transports du quotidien et au vélo (1,2 milliard d'euros).

LES PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

Pour la compétitivité des entreprises et l'innovation :

L'État veut impulser, via le programme d'investissement d'avenir, des investissements « dans des secteurs qui tireront notre croissance de demain ». L'objectif est de soutenir les transformations qui rendront l'économie plus compétitive en renforçant la souveraineté économique et l'indépendance technologique des entreprises françaises.

Cela se concrétisera par plusieurs mesures :

- Une enveloppe de 34 milliards d'euros pour permettre à nos entreprises de gagner en compétitivité et à notre pays de reprendre pleinement sa souveraineté industrielle, notamment dans les secteurs stratégiques.

- Une baisse de 10 milliards d'euros par an des impôts de production à partir de 2021 afin de relocaliser les industries à forte valeur ajoutée dans notre territoire national.

- 1 milliard pour la relocalisation dont 600 millions pour investir dans les secteurs stratégiques pour l'avenir et 400 millions pour des projets dans les territoires d'industrie.

- Garantir aux entreprises des fonds propres et une trésorerie sur le long terme : 3 milliards pour le soutien au financement des entreprises.

- 385 millions d'euros dédiés à la mise à niveau numérique des ETI/PME et TPE afin de relever le défi de l'inclusion numérique.

LES PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

Pour la cohésion sociale et territoriale :

Afin de réduire l'impact de la crise aussi bien d'un point de vue social que territorial, 36 milliards d'euros seront investis et se concentreront autour de trois grands chantiers liés aux compétences : sauvegarder l'emploi, développer l'employabilité des jeunes, renforcer la productivité et le secteur de la santé. Il s'agira aussi de renforcer la cohésion sociale (soutien du pouvoir d'achat des plus précaires) et territoriale (inclusion numérique, redynamisation des commerces en centre-ville...). Ainsi, dès 2020, 'France Relance' a accompagné des millions de Français à travers le versement d'une prime exceptionnelle de rentrée scolaire, de mesures de soutien à l'emploi, d'insertion et de formation des jeunes, d'aides à l'acquisition d'un véhicule moins polluant ou encore à la rénovation thermique d'un logement. 'France Relance' accompagne également des milliers d'entreprises industrielles, leur permettant de réaliser plusieurs milliards d'investissement, et voir plus loin que la crise, afin qu'elles en sortent renforcées et plus compétitives. Dès 2020 également, ce plan de relance a contribué à une accélération de la transition écologique, dans tous les territoires :

- Plan Jeunes (6,7 Milliards d'euros) avec des aides à l'embauche, à la formation et des emplois aidés. Le plan « 1 jeune = 1 solution » vise notamment à favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail.
- Mise en place d'un bouclier anti-chômage (7,6 milliards d'euros) avec le développement de l'activité partielle de longue durée.
- Montée en gamme des compétences afin de changer cette crise en opportunité pour l'avenir : 1 milliard d'euros pour « France compétence » et Pôle Emploi, 900 millions pour un programme d'investissement dans la formation. Les salariés placés en activité partielle doivent pouvoir se former afin d'améliorer leur employabilité.
- Égalité dans les territoires et solidarité : déploiement du haut débit sur tout le territoire, soutien aux associations de lutte contre l'exclusion et revalorisation importante de l'ARS.
- Hébergement des plus précaires : 100 millions d'euros supplémentaires pour créer de nouvelles capacités d'hébergement et de résidences sociales afin d'accompagner les collectivités dans leurs efforts.
- 14 000 places d'hébergement d'urgence sont également pérennisées dans le cadre du projet de loi 2021.

LES PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2021 :

Dans un contexte de crise sanitaire, une part importante du 'Plan de relance' est destinée au secteur de la santé. Ces investissements majeurs se sont notamment concrétisés à travers l'adoption en fin d'année du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale. Ce plan détermine pour les mois à venir les orientations et les financements attribuées à la Sécurité sociale : dépenses liées à la crise sanitaire, engagements du Ségur de la santé, 5ème branche dédiée à l'autonomie, allongement du congé de paternité…

Telles sont les principales mesures budgétées dans la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021, qui prévoit un déficit social hors norme de 49 milliards d'euros en 2020.

Le premier engagement de ce projet de loi se traduit par l'inscription dans la loi des préconisations du « Ségur de la santé » avec des revalorisations salariales historiques dont le but est de rendre aux métiers concernés toute leur dignité et leur attractivité. Cet effort, inédit dans notre système de santé, constitue une formidable opportunité pour accélérer et approfondir les transformations déjà initiées par le programme « Ma santé 2022 ». En conséquence, la loi de financement de la sécurité sociale prend en compte les dépenses exceptionnelles effectuées par l'assurance maladie en 2020 et anticipe celles de 2021. L'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) 2020 est maintenant porté à 218,9 milliards d'euros (au lieu de 205,6 Milliards d'euros prévus en LFSS 2020), un niveau historique sans précédent depuis dix ans.

L'Ondam a été relevé au cours de la discussion parlementaire, notamment pour tenir compte de la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19.

LES PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

Retour sur les mesures clés :

Mise en œuvre des engagements du Ségur de la santé :

- Revalorisation inédite des salaires des personnels hospitaliers et des EHPAD : 8,8 milliards d'euros supplémentaires intégrés dans la trajectoire de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie pour 2020 –2023.

- L'objectif national des dépenses d'assurance maladie en hausse de 6 % en 2021 hors crédits crise COVID.

- Plan massif d'investissement visant à redonner aux établissements de santé et médico-sociaux les marges financières nécessaires à l'investissement : 19 milliards d'euros.

- Poursuite du développement de la télémédecine avec la prise en charge intégrale des actes de téléconsultation pendant 2 ans.

- Déploiement des maisons de naissance, lieux d'accompagnement personnalisé des femmes enceintes et de leur bébé.

Allongement du congé paternité et amélioration des droits sociaux :

- Allongement du congé paternité : 28 jours, dont 7 obligatoires, au lieu de 14 précédemment.

- Revalorisation de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) garantissant un niveau de ressources de 800 euros par mois pour une personne seule, contre 750 euros par mois en 2020.

LES PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

Réponse à la crise sanitaire :

• 15 milliards d'euros de dépenses exceptionnelles engagées par l'assurance maladie pour répondre à la crise sanitaire en 2020. Ces dépenses concernent notamment les achats de masques chirurgicaux et FFP2, les équipements de protection des soignants, les respirateurs, les molécules utilisées en réanimation, les réactifs des tests-PCR, les primes pour la reconnaissance des soignants engagés dans la gestion de l'épidémie, etc.

• 4,3 milliards d'euros de provision dans l'objectif national des dépenses d'assurance maladie 2021 au titre des tests, vaccins et masques.

• La protection des personnes fragiles : plus de 50 millions de masques envoyés à 3 millions de familles modestes et précaires, soit environ 9 millions de Français.

• 5,2 milliards d'euros de mesures pour venir en aide aux entreprises les plus touchées par la crise pendant la phase de reprise.

• Création d'une 5ème branche de la sécurité sociale pour le soutien à l'autonomie :

- Une branche nouvelle au sein du régime général et gérée par la CNSA.
- Un financement autonome et solidaire.
- 2,5 milliards d'euros de mesures nouvelles pour le soutien à l'autonomie en 2021, dont 1,4 milliard d'euros au titre des revalorisations salariales dans les EHPAD.

À la fin de l'année 2020, 11 milliards d'euros sur les 100 milliards d'euros du plan de relance ont d'ores et déjà été engagés et 9 milliards d'euros ont été versés. En 2021, l'objectif est le déploiement de 40 milliards d'euros du plan de relance supplémentaires.

Pour ce faire, le Gouvernement poursuit ses efforts d'accessibilité et de lisibilité des mesures de « France Relance ».

À VOTRE ÉCOUTE

Afin d'être au plus près de vous, je vous reçois dans ma permanence de Chelles chaque jeudi et vendredi sur rendez-vous.

De plus, je tiens des permanences dans les mairies de chaque ville de la circonscription, de manière trimestrielle, dont vous trouverez les prochaines dates ci-dessous:

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

www.stephaniedo.fr/contact

Permanence de Chelles :



Permanence à la mairie de Champs-sur-Marne le lundi 2 septembre 2021 de 9h à 11h ;

Permanence à la mairie de Vaires-sur-Marne le mardi 3 septembre 2021 de 9h00 à 11h00 ;

Permanence à la mairie de Lognes le jeudi 5 septembre 2021 de 9h30 à 11h30 ;

Permanence à la mairie d'Emerainville le jeudi 5 septembre 2021 de 15h à 17h ;

Permanence à la mairie de Brou-sur-Chantereine le vendredi 6 septembre 2021 de 15h à 17h ;

Permanence à la mairie de Noisiel le vendredi 6 septembre 2021 de 15h à 17h.

Retrouvez toute mon actualité sur :

stephaniedo.fr

@DoStephanie_77

facebook.com/StephanieDo2017